

André Tilquin

27/6/1923-2/1/1997.

Incarnation de la gauche chrétienne namuroise¹

Pierre Dufaux, Émile Servais.

Décembre 2015, Eglise-Wallonie

André Tilquin était homme de terrain plus que de bureau. À l'exception de carnets de bord, pratique jociste qu'il continua tout au long de sa vie, mais fit disparaître peu avant son décès, André préférait à l'évidence partager ses réflexions dans l'action et le contact des autres plutôt que de laisser des traces écrites. Cette option de proximité, caractéristique marquante de son militantisme associatif et politique, était aussi teintée d'une grande discrétion : il n'insistait jamais sur le rôle pourtant important qu'il tenait dans les actions et transactions qui se menaient dans les instances auxquelles il participait. Il détestait se mettre en avant et, plus encore que d'autres le fassent ou l'incitent à le faire. À titre d'exemple anecdotique, mais significatif, il ne voulut jamais faire usage de sa plaque d'immatriculation de parlementaire et quand on parla de lui comme Secrétaire d'État il

trouva, à tort, selon nous, que cette proposition devait être faite à un de ses collègues namurois. Il était homme de rencontres formelles ou informelles, mais aussi « d'après réunion » moment où, détendu devant une chope, on dédramatise les tensions des heures précédentes, on retrouve la complicité du groupe, on reforme son unité et « refait le monde ». Il a toujours voulu rester un homme du peuple tout au long de son ascension dans les hiérarchies du mouvement social et de la vie politique.² La vie d'André Tilquin est inséparable de celle du Mouvement Ouvrier Chrétien : même dans sa vie privée, une maison ouverte et une famille accueillante, un mode de vie très simple, il est un produit du mouvement qu'il a lui-même contribué à façonner.

I. L'action sociale et politique.

1. Jociste : militant et responsable.

¹ Expression utilisée à juste titre par Jean-François Pacco dans l'article qu'il lui consacre dans « Vers l'Avenir » le 3 janvier 1997 lendemain de son décès.

² Cette notice biographique tente de suppléer, au moins partiellement, à cet excès de discrétion. Elle a été élaborée en recourant à un maximum de sources écrites et d'archives disponibles. Elle est aussi fondée sur la confrontation d'un certain nombre de témoignages de personnes qui l'ont bien connu et avec lesquelles il a travaillé.

André Tilquin est né à Namur le 27 juin 1923 au cœur du quartier Saint-Nicolas où son père était un modeste commerçant, marchand de charbon. Il était le plus jeune et le seul fils d'une famille de quatre enfants. Dès 1937, à 14 ans, il fait partie de l'équipe dirigeante du Patro de la Paroisse Saint-Nicolas qui est aujourd'hui un quartier multiculturel, mais était à l'époque peuplée d'ouvriers namurois. Le Patro développait, par le jeu, une pédagogie de masse, base de la socialisation des jeunes et préparation à leur entrée dans le monde du travail. On y pratiquait entre autres un jeu - le jeu de la chaîne - qui pouvait se jouer à dix, vingt ou cinquante... Sur une ligne de départ, tous se donnaient la main. Au signal du dirigeant, ils couraient ensemble vers une ligne d'arrivée. Si un joueur lâchait son voisin, la chaîne était brisée et devait s'arrêter. La pédagogie de ce jeu était évidente : apprendre à se montrer solidaire dans la poursuite d'un but, d'un objectif. En s'obligeant à partir unis et à arriver tous, on apprenait l'action collective. L'attention à la dimension collective des pratiques et de l'activité humaine sera, toute sa vie, un principe structurant de son engagement.

Il s'affilie en 1939 à la section Pré-JOC (préparation à la vie professionnelle) de cette paroisse du bas de la ville. En 1940, la guerre l'oblige à interrompre – en poésie - ses humanités gréco-latines à Saint-Louis et à aller travailler pour rapporter un salaire à la maison. En effet, lors des réquisitions du début de la guerre, son père avait dû céder son charroi, chevaux et camions. De cette impossibilité de travailler, il est resté très affecté jusqu'à la fin de sa vie. André entre dès lors comme aide-comptable aux Brasseries et Frigorifères Delforge, rue des Tanneries, où il restera jusqu'en 1948. Ses engagements, social et patriotique, s'affirment dès ses débuts dans la vie professionnelle. Il utilise les armes du métier, camions de brasserie et leurs circuits comme instruments de son action dans la résistance. Les armes et munitions légères se dissimulaient, en effet, facilement au milieu des blocs de glace et des tonneaux de bière livrés dans les cafés des villages où des maquisards pouvaient venir les chercher. C'est ainsi qu'il intègre l'Armée Secrète. Au début de la guerre pendant les semaines de l'exode, il prend part, avec Raymond Praile, à

l'évacuation vers la France de jocistes entre 16 et 18 ans afin de les mettre à l'abri d'une répression prévisible par l'occupant. En 1941, il devient responsable de la jeune JOC Namur-Dinant, - (JJOC) - qu'une restructuration du Mouvement substitue à la Pré-JOC. En 1942, une ordonnance de l'occupant du 6 mars ayant rendu le travail obligatoire pour les jeunes gens de plus de 18 ans et les jeunes filles de plus de 21 ans, il va avec des jocistes, faire les cent pas sur les quais de la gare de Namur pour dissuader les jeunes hommes de monter dans les trains qui les auraient emmenés en Allemagne au service de l'industrie de l'ennemi. Avec les jocistes, il se charge aussi de trouver des cachettes aux jeunes ainsi soustraits aux obligations imposées par les Allemands.

En 1943, il est membre de l'équipe fédérale. À ce titre il participe, entre autres, avec Raymond Praile propagandiste fédéral et Léon Wilmot Président du secteur de Namur, à la première assemblée générale de la JOC et de la JOCF de Namur après la libération en septembre 1944 puis à la réorganisation rendue nécessaire par le retour de la paix. Il s'implique également dans les collectes de fonds organisées dès octobre 44 pour les services du Centre de Rapatriement. En 45, il est président de la JOC fédérale. Il participe en mars à l'Assemblée Générale de la JOC locale qui manifesta sympathie et encouragements aux jocistes rappelés sous les drapeaux, à la célébration de la fête de Pâques par la JOC de la paroisse de la Cathédrale. Il prépare et participe à la célébration du 20^e anniversaire (1945) du mouvement et du 20^e anniversaire de la section de Saint Aubain. Il est présent aux cérémonies d'hommage que les Œuvres Sociales rendent au Chanoine Pierlot et à la célébration de leur 35^e anniversaire. Il s'arrange avec Gilbert Delvaux, ancien jociste de l'époque héroïque, Président de l'Économie Populaire de Ciney, Conseiller provincial, pour obtenir, autrement que sous forme d'une promesse dilatoire idéologiquement justifiée de la part de la coalition libérale - socialiste, un subside provincial pour l'organisation de la semaine d'études de Malonne en août 1946.

Il quitte la présidence fédérale fin 1948, au terme d'un mandat de trois ans. Cette année est celle de ses fiançailles et les statuts de l'organisation de cette époque obligeaient les jocistes à quitter le mouvement lorsqu'ils se mariaient. Le 22 janvier

1947 le Chanoine Cardyn, présenté par André Tilquin Président fédéral, donne devant un parterre de personnalités civiles et religieuses en la salle de la Bourse du commerce, une grande conférence sur la situation ouvrière mondiale. Fin décembre 48 encore, dans le cadre de l'Année Sociale le Chanoine Cardyn est à Namur, et donne une conférence à la Bourse du commerce. A cette occasion, pour la première fois André Tilquin est cité dans le journal local, Vers l'Avenir : « A l'issue de cette causerie saluée par des ovations prolongées, M Tilkin (sic) président de la section de Namur (sic), a remercié le Chanoine Cardyn et demande que tout le diocèse de Namur encadre les jocistes dans leur effort pendant l'année sociale en cours ».

Parallèlement, il s'investit dans les structures et le fonctionnement du plus vieux club de football namurois, « Wallonia », aujourd'hui disparu; il était membre du comité, attaché à la formation des jeunes et délégué de terrain. Il demeura jusqu'à la fin un supporter inconditionnel du club où il emmenait volontiers ses deux fils. Il faut se rappeler qu'à l'époque de la guerre et dans les années qui ont suivi, les conditions de travail étaient souvent nuisibles à la santé, particulièrement celle des jeunes ouvriers dont le corps n'était pas complètement formé, le sport leur apportait une possibilité de se développer sainement. Il est donc normal que les responsables des organisations sociales et de JOC en particulier se soient préoccupés d'engager leurs affiliés dans des pratiques sportives.

Dans les années 40, la JOC³ voulait rendre les jeunes attentifs aux « embûches du milieu du travail » et se battait pour obtenir un statut de la jeunesse travailleuse. Elle le faisait en traitant le milieu de vie du jeune travailleur selon la méthode préconisée par son fondateur : voir, juger, agir pour le transformer par l'action d'une organisation forte de tous les jeunes travailleurs, animée par des responsables formés. Par ailleurs, à la différence de la JOC Flamande (KAJ) davantage liée au PSC/CVP, elle inscrivait son action dans la continuité des œuvres sociales d'Action Catholique d'avant-guerre marquées par une idéologie purement

religieuse et « apolitique ». La JOC faisait partie, en tant que mouvement spécialisé de l'ACJB, organe de coordination des différents mouvements de jeunesse catholique.

Devenu secrétaire fédéral du MOC, il a continué à s'intéresser de près aux activités de la JOC. Ceci suffit à souligner que la fédération jociste, sous la présidence d'André Tilquin et (plus tard) quand il sera secrétaire d'arrondissement du MOC contribua fortement à l'animation et à la formation des jeunes travailleurs et à la prise en charge par eux-mêmes de leurs problèmes. De plus la dimension religieuse de la JOC était indissociable de ses activités culturelles, sportives et festives. Ainsi la section de Jambes s'était-elle dotée d'une harmonie - « la clique » - qui a participé à de grandes fêtes comme la célébration de l'anniversaire de Rerum Novarum, mais aussi à des événements marquants d'autres associations comme la remise à Jambes d'un drapeau, à la section régionale des Prisonniers politiques, ou encore à l'animation de soirées théâtrales et de fancy-fairs. La JOC organise aussi des jeux, des fêtes sportives, des bals du réveillon, des formations de secouristes avec la Croix-Rouge, elle constitue des chorales et des groupes de danse, elle propose des conférences notamment pour financer des voyages de jocistes à Rome. Lorsqu'il quitte la présidence, la fédération compte, dans l'arrondissement, un grand nombre de sections paroissiales plus particulièrement des sections dans les paroisses de la ville et de la périphérie ainsi que dans les paroisses des centres industriels d'Andenne et de Basse Sambre. Le succès de la JOC est tel qu'il fait l'objet d'une observation au congrès du PSB de 1950 qui constate par ailleurs une chute des effectifs des Jeunes Gardes socialistes et en donne comme raison le développement de la JOC « occupée à rassembler les 2/3 de la jeunesse ». Ultérieurement il portera sur la JOC des années 40 et 50 un regard critique, lui reprochant d'emprunter au modèle militaire pour ses grands rassemblements. Il observait également avec un certain scepticisme l'influence que pouvait avoir parfois sur la vie du mouvement le caractère charismatique et autoritaire de son

³ Sur l'histoire de la JOC, voir Louis Vos avec la collaboration de Paul Wynants et André Tihon in Emmanuel Gérard et Paul Wynants (Dir.). Histoire du Mouvement Ouvrier Chrétien en Belgique. Kadoc-Studies 16. Leuven. University Presse.1994.

fondateur Cardyn. Au contraire dans les années suivant mai 1968, il se désolera de la dérive gauchiste et/ou marxiste de certains cadres jocistes, entraînant une hémorragie des affiliés.

La JOC s'était donnée aussi un prolongement pour que ses anciens une fois mariés gardent un contact entre eux et avec le mouvement. Il s'agissait aussi de les inciter à poursuivre la formation et l'action sociale et apostolique qu'ils y avaient entamée. Ce prolongement était le Mouvement Populaire des Familles (MPF). Dès 1940, le MPF s'était substitué à la CSC wallonne lorsque celle-ci, aux premiers jours de la guerre, avait dû interrompre ses activités à la suite de son refus d'adhérer à l'Union des Travailleurs Manuels et Intellectuels (UTMI), manipulée par l'occupant. Au contraire, la CSC flamande y avait adhéré, ce qui révèle l'existence d'un clivage et de tensions entre le nord et le sud au sein du pilier chrétien. Le Mouvement Populaire des Familles couplait engagement social et valeurs familiales, prônait déjà un ouvriérisme favorable au décloisonnement politique de la classe ouvrière entre socialistes et chrétiens et concevait que la dimension spirituelle de l'existence n'était pas un monopole des croyants. Ce mouvement joua à Namur un rôle important dans le maintien de contacts, durant l'occupation, entre des responsables des mouvements sociaux et des représentants de la Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens, qui donnait une visibilité au monde ouvrier au sein de l'ancien parti catholique. Dès la libération, ceux-ci constituèrent

un Comité de coordination regroupant - à l'exception de l'Alliance Mutualiste Namuroise⁴ - les militants et responsables de toutes les organisations constitutives qui se dotèrent d'un bureau exécutif chargé de travailler à l'élaboration des statuts du MOC. Ceux-ci, votés le 9 avril 1947, font du MOC une association de fait qui « absorbe » le MPF⁵ dont les activités seront reprises par les Équipes Populaires. On notera ici que le rapport du Président national Léon Servais au Comité exécutif du MOC national du 15 janvier 1950 réuni à Bruxelles dresse un bilan flatteur des réalisations et progrès du mouvement et de ses différentes organisations constitutives. Il souligne que : « En ce qui concerne les organisations du Mouvement particulièrement préoccupées des problèmes éducatifs, mentionnons que nous avons eu la joie cette année de voir se fusionner les efforts déployés par le Mouvement Populaire des Familles et les Équipes Populaires créées il y a deux ans par le MOC »⁶.

Tel est le cadre du premier engagement social et apostolique d'André Tilquin et l'origine de son souci constant non seulement de la formation des dirigeants et militants des organisations, mais aussi de voir tous les jeunes travailleurs bénéficier des services d'orientation professionnelle et service de placement des jeunes à la sortie de l'école. Mais André Tilquin gardera toujours une grande sympathie pour la JOC qui l'avait aidé à construire sa personnalité. Cette « fabrique » d'une génération de militants chrétiens dans le

⁴ L'Alliance Mutualiste Namuroise avait aussi son siège place L'Ilon, comme toutes les Œuvres Sociales du Diocèse, mais était moins ouvriériste parce qu'elle affiliait pas mal d'indépendants. Sur A. Tilquin et l'action mutualiste, voir plus loin.

⁵ Voir à ce propos. Renée Dresse. L'Ilon. Histoire du Mouvement Ouvrier Chrétien à Namur (1850-1980). CARHOP-CIEP. 2004. p 189, pp. 195-196 et Patrick Pasture in Emmanuel Gérard et Paul Wynants (Dir.). op. cit., tome 1. pp. 252-254. Sur le MPF voir aussi V.A. 10/7/45, 20/11/45. Le MPF, 11 rue Bas de la Place est mentionné pour la dernière fois dans le rapport financier - budgets et comptes - des œuvres sociales de 1947. Le budget de 1948 prévoit 25.000 frs de traitement à la rubrique MOC. Les rapports financiers et moraux de ces années peuvent être consultés aux Archives du diocèse (11 rue du Séminaire). Classeur Q6 et Q8.

⁶ Le rapporteur poursuit « Il est encore trop tôt pour en dégager des résultats concrets, mais il nous est permis d'espérer, grâce à la communauté qui a été créée entre les efforts déployés par nos militants du pays wallon dans le domaine éducatif et apostolique, de pouvoir enregistrer des résultats réconfortants et certainement bienfaisants pour les travailleurs de la région wallonne. Près d'une centaine de sections locales d'Équipes Populaires sont déjà en activité et marquent ainsi, dès l'abord, les possibilités de développement et d'influence qu'elles pourront atteindre » V.A. 16/01/1950. Selon certains de nos témoins, il semble que des militants du MPF - branche apostolique - aient considéré avoir été abandonnés par l'Église qui préféra regrouper ses efforts apostoliques à destination du milieu populaire au sein des œuvres sociales et donc du MOC.

monde ouvrier donnera sens à tous ses engagements ultérieurs.

2. Secrétaire du MOC : engagement sans réserve et distance critique.

Quittant la JOC, il devient très peu de temps après permanent du MOC - propagandiste comme on disait à l'époque. Il occupe les quelques mois suivants le départ de la Brasserie Delforge et son entrée au MOC en allant travailler à Bruxelles au secrétariat de la JOC nationale où il s'occupe des finances du mouvement, ce qui le conduira à suivre une formation en comptabilité et à obtenir le brevet de la Chambre belge des experts-comptables. Le comité de coordination du 16 janvier 1949 le nommera secrétaire d'arrondissement. Fin septembre il épouse Nelly Jonet avec qui il aura quatre enfants. De cette famille on a souvent souligné le caractère accueillant. Il hébergea par exemple la fille d'un de ses collègues pendant le temps nécessaire à celui-ci pour organiser son déménagement lors d'une mutation. Il entre en fonction à un moment charnière, celui de la transition entre la Ligue des Travailleurs Chrétiens d'avant-guerre et la reconstruction d'un mouvement mieux articulé avec les évolutions enregistrées par le Pacte social de 1944. Le mouvement est alors porté par une dynamique conquérante et il entretient un lien fort avec l'Église. Dans cette structure l'aumônier, Directeur des œuvres sociales, occupe une position centrale. C'est avec le président qu'il décide de l'action et des positions politiques. André Tilquin les portera avec enthousiasme compte tenu de son implication antérieure dans la JOC. Il les marquera toutefois d'une qualité très personnelle : le refus constant de toute forme de dépendance. C'est ainsi qu'il entra d'emblée dans la fonction comme en témoigne le fait que fin novembre 49 lors d'une réunion du MOC aux Alloux il remplaça au pied levé et à la satisfaction générale l'orateur annoncé. L'écho de cette réunion donné par Vers l'Avenir du 26/11 mérite d'être relevé. L'intervention d'André Tilquin, qualifié « d'actif secrétaire namurois du MOC » est ainsi évoquée : « Avec talent et

beaucoup de dynamisme le jeune orateur s'efforcera de montrer la force du MOC. Et il cita des chiffres. 500.000 membres au syndicat chrétien, 1.000.000 affiliés dans nos mutuelles chrétiennes, 350.000 inscrites aux LOFC, etc. De plus dit-il nous sommes une force, mais une force croissante. Nous marchons à la cadence de 3.000 inscriptions mensuellement. L'orateur annonça en passant les grandes fêtes prévues en mai 1950 à l'occasion du 40e anniversaire de la création du syndicat chrétien et du 25e anniversaire de la JOC, magnifique organisation de la jeunesse ouvrière belge qui s'est répandue dans le monde entier. Il annonce aussi la création de cours de formation et d'information qui seront bientôt organisés dans la paroisse des Alloux. En terminant, l'orateur rappela une parole de S. S. Pie XII aux pèlerins du MOC à Rome leur demandant de ne pas « abuser » de leur force⁷. L'orateur termina très applaudi. Monsieur le curé le remercia en termes spirituels et la séance prit fin dans l'hilarité générale avec Laurel et Hardy dans 'Têtes de Pioche'. »

2.1. Rassembler les forces et rebâtir l'Ilon.

L'action d'André Tilquin au Secrétariat du MOC restera tout au long de sa carrière marquée par l'enracinement local et le souci de la formation des militants. La reconstruction du mouvement nécessitait en effet de palier les effets de dispersion et d'éloignement des militants. Il organise et suit de près les activités de l'école sociale provinciale du MOC, dont les sessions de formation exigeaient une présence obligatoire. Ainsi en 1954 celle organisée au collège Saint Thomas à Lustin de novembre à mars avec comme thème : « Pour une culture conquérante et dynamique », auront-elles au programme des leçons sur l'enquête, l'observation et la dimension religieuse du mouvement. Au programme aussi des instructions de révision du travail à domicile. Outre l'école sociale provinciale, André Tilquin est impliqué dans l'organisation des semaines sociales qui à l'époque ont souvent lieu aux collèges de Malonne et de Godinne. Ces activités de formation serviront de modèles aux écoles

⁷ V.A. 12/9/1949 rend compte du pèlerinage des ouvriers chrétiens belges à Rome et fournit le 16 le texte intégral de l'allocation du Pape au mouvement ouvrier de Belgique.

sociales régionales qui offriront des formations régulières et denses. Ainsi fut organisé à Andenne, en Basse-Sambre, à Namur...un grand nombre d'écoles sociales régionales qui connurent un succès variable. Le programme de formation se déployait sur l'année sociale en quelques soirées d'information sur l'actualité sociale et politique ; un invité ou un responsable y faisait un exposé suivi d'échanges.

André Tilquin s'investit encore dans la constitution de comités locaux à Namur et dans la périphérie, dans les secteurs d'Andenne (Andennelle, Bonneville, Haltinne, ...) et de Basse-Sambre.(Mornimont, Tamines-Alloux, Jemeppe, Ham-sur-Sambre), le développement local des Équipes Populaires et la participation aux missions régionales. Les missions régionales mobilisaient tous les mouvements catholiques et les paroisses, en de grandes réunions de célébrations et d'enseignement de la doctrine portées par des orateurs chevronnés. Toutes ces actions il devait les mener avec l'aval du clergé ou tout au moins en éviter une éventuelle méfiance.

Au MOC, et dans le quartier voisin de Saint Nicolas c'était le temps de la reconstruction après les bombardements de 1944, celle des bâtiments autant que celle du mouvement : reconstruction des liens entre militants et organisations, reconstruction aussi de l'influence politique du monde ouvrier chrétien. En effet, les organisations, dont plusieurs locaux furent détruits, avaient été contraintes d'occuper d'abord une maison insalubre rue de Bruxelles puis très rapidement, une maison appartenant à l'Économie Populaire de Ciney (EPC) située rue Bas de la Place. Le regroupement en 1952 des organisations dans les locaux reconstruits de la Place l'Ilon – désormais appelés « Maison du Travail » fut l'œuvre de l'ASBL « Secrétariat des œuvres sociales des provinces de Namur et du Luxembourg ». Le maintien de l'implantation à l'Ilon a eu pour lui beaucoup d'importance, car il resta toujours profondément attaché à ces quartiers du bas de la ville (Saint-Nicolas et L'Ilon) et au type de population qui l'habite majoritairement. Toute sa vie, il défendra l'idée selon laquelle toutes les organisations du MOC devaient y rester regroupées. Il aimait aussi souvent marquer ses distances avec les milieux bourgeois et formuler son attachement au monde populaire en se

plaisant, bien des années plus tard, à opposer encore le bas au haut de la ville

2.2. Coordonner l'action politique et exercer la vigilance critique

Pour un secrétaire régional du MOC, à cette époque, coordonner l'action politique des œuvres sociales exigeait des talents très diversifiés pour dépasser des contradictions et gérer des tensions : il s'agissait de respecter l'autorité de l'aumônier-directeur sur le secrétaire, de maintenir l'orientation apostolique du mouvement, mettre en œuvre les acquis du pacte social de 1944, promouvoir les formations des militants et des cadres, et assurer les liens avec le monde politique chrétien. Parmi les tiraillements internes du mouvement, celui qui opposait les organisations socio-éducatives et les organisations bénéficiant de ressources financières - les cotisations des affiliés et l'épargne - étaient forts. André Tilquin aura à gérer ce genre de tensions tout au long de sa carrière de secrétaire régional.

Évoquant ses débuts au MOC, il aimait raconter que suite à l'échec électoral de l'UDB il avait reçu de l'abbé Brilmaker, directeur des Œuvres Sociales de Namur, la recommandation de défendre les intérêts politiques des travailleurs chrétiens au sein du PSC, seule organisation assez puissante aux yeux de l'aumônier pour faire entendre leur voix. De plus les recommandations du président du MOC Émile Putzeys et de celui de la commission politique Henri Mathieu allaient en ce sens. Dès la guerre en effet, des divergences étaient apparues entre travailleurs chrétiens flamands et wallons, ceux-ci souhaitant une représentation plus autonome et plus visible dans l'action politique nationale. À la fin 1944, des « catholiques de gauche » qui caressaient déjà le projet de transcender le clivage entre chrétiens, communistes et socialistes dans la représentation politique des travailleurs créent l'Union Démocratique Belge (UDB) qui devint parti politique en juin 1945. Cette dernière subit un échec cuisant aux élections de février 1946. Si cette défaite inspira sans doute la position de l'aumônier, sa recommandation devint rapidement pour André une conviction personnelle forte. Elle se concrétisa dans une forme qui n'est pas sans

rappeler la logique des standen⁸ de l'ancien parti catholique. Dès 1952 en effet, il répondit favorablement à une invitation pressante du secrétaire général du MOC national, Olivier Grégoire, qui par son statut faisait partie non seulement du Comité Directeur (national) du parti, mais était en plus, au titre de résidant dans l'arrondissement de Namur, membre de droit du bureau de l'arrondissement. Soutenu par Olivier Grégoire, André Tilquin qui selon ses propres dires n'avait rien demandé, fut coopté au comité d'arrondissement et y représenta de 1950 à 1958 les intérêts de la place l'Illon sans toutefois être affilié au parti. « Je n'étais pas membre du parti, je le suis devenu après bataille scolaire... alors, sur proposition du Secrétaire du PSC, j'ai été coopté au bureau »⁹.

De plus, la mise en œuvre de cette conviction fut facilitée par le fait que les statuts de 1947 prévoyaient l'existence d'une commission politique organisant les rapports des organisations du MOC avec le PSC, appelée « commission d'études politiques ». Il se souvenait qu'elle était « constituée par les représentants de toutes les organisations et les gens qui, au PSC, s'étaient engagés tout en étant des membres - des militants, voire des dirigeants du mouvement ouvrier chrétien... On discutait des problèmes qui nous étaient posés par la nationale... nous n'étions pas loin de la mise en place de la sécurité sociale et tout n'était pas encore au point »¹⁰.

La question royale est un autre moment de tensions entre le MOC et l'Église d'une part et le PSC d'autre part. André Tilquin comme beaucoup

de militants du MOC, tout en désapprouvant les appels à l'insurrection et à la grève lancés par les socialistes, adhéra à la position exprimée par le Chanoine Dermine, Directeur des œuvres sociales de Tournai et professeur de théologie morale au Séminaire de cette ville, pour qui la question royale était source d'anxiété pour une conscience chrétienne. Celui-ci déclarait en effet : « Il est difficile du moment qu'on veut faire œuvre de vérité de défendre et de justifier les positions du Roi. Personnellement je suis persuadé qu'elles sont indéfendables (...) plus grave encore il y a le mépris de la vérité qui préside à la défense du roi qui est la source d'une immense imposture ». Ces réflexions sont à l'origine de ses sentiments anti-léopoldistes¹¹ et de la position qu'il adopta lors de la consultation populaire du 12 mars 1950. Observons encore la distance critique et le scepticisme qu'il manifestait face aux récits magnifiant le sacrifice des prisonniers de guerre : il pensait que certains avaient couru moins de risques comme prisonniers en Allemagne que ceux, demeurés en Belgique, qui avaient osé transgresser la loi de l'occupant. Ainsi, les formes de son engagement resteront-elles toujours marquées par une absence d'illusion sur les hommes et les organisations.

2.3. Le MOC dans le PSC.

À l'époque, le caractère fort et exclusif des liens du MOC et du PSC vont de soi et atteindront leur apogée au moment de la question scolaire des années 1950. Mais l'analyse qu'avait faite l'abbé

⁸ Les standen étaient l'appellation flamande des associations catholiques représentant les classes sociales : agriculteurs, ouvriers, indépendants et professions libérales, comme composante du parti catholique d'avant guerre et qui constituaient des listes électorales plus ou moins représentatives de ces différentes catégories. Après la seconde guerre, le PSC les supprima en instaurant l'affiliation individuelle des membres. Cela n'en a pas empêché une certaine subsistance dans la répartition des mandats.

⁹ Entretien avec Renée Dresse in L'Illon op. cit. p. 218.

¹⁰ Entretien avec Renée Dresse in L'Illon op. cit. pp. 192-193.

¹¹ Ces sentiments sont aussi le vecteur de sa prise de distance vis-à-vis du soutien inconditionnel du Cardinal Van Roey à la cause royale. Comme nombre de résistants en effet il fut stupéfait par la lettre pastorale du Primat de Belgique du 7 décembre 1941 et lue dans toutes les églises, pour annoncer le remariage religieux du Roi avec Mademoiselle Mary-Lilian Baels. La cérémonie, qui avait eu lieu le 7 septembre au château de Laeken, n'avait pas été précédée, comme la loi l'impose, du mariage civil. S'il est vrai qu'alors, comme le notera Paul Struye, « Le pays dans son ensemble s'est trouvé pour la première fois en opposition avec son Roi », c'est particulièrement le cas de la grande majorité de la classe ouvrière (P. Struye. L'évolution du sentiment public en Belgique sous l'occupation allemande. Editions Lumière, Bruxelles, 1945, pp. 15-33).

Brilmaker de l'impossibilité, au lendemain de la guerre, de défendre les intérêts politiques des travailleurs chrétiens ailleurs que dans le PSC explique aussi l'intérêt distant d'A. Tilquin vis-à-vis de diverses tentatives ultérieures de rassemblement des progressistes. Il leur préféra toujours la défense des options du MOC et de ses organisations dans la Démocratie Chrétienne constituée comme expression de la gauche au sein du PSC. Mais cette position fut à l'origine de nombreuses tensions, voire de conflits, entre gauche et droite jusqu'en 1968, lors de la constitution des listes communales et nationales ou de la répartition des postes et des mandats, et encore à propos des options à défendre par Namur dans les Congrès du parti. Ces tensions s'accrurent ultérieurement quand vint la cohabitation d'appartenances politiques plurielles au sein de la Maison du Travail.

Ainsi, lors de la constitution en 1968 du Rassemblement Wallon, une partie des militants du MOC optèrent clairement pour la formation fédéraliste. Certes, la composition - devenue plurielle dans les faits - de la commission politique ne fit pas de problème en soi pour des gens habitués à se fréquenter et partageant des objectifs

communs, mais son fonctionnement pratique fut rendu difficile parce qu'il impliquait des confrontations et débats - plus concrets qu'idéologiques - entre militants appartenant à la fois à des majorités et à des oppositions politiques notamment au plan local.

Au contraire des positions distantes qu'il avait adoptées dans l'affaire royale, André Tilquin, comme un grand nombre des travailleurs chrétiens, s'investira sans réserve dans la bataille scolaire des années 1954-58¹². La situation de l'enseignement libre et de son personnel s'étant bien améliorée sous les gouvernements homogènes sociaux-chrétiens dont Pierre Harmel fut Ministre de l'Instruction Publique, les liens entre le parti et les organisations sociales chrétiennes, déjà forts à l'époque, s'en sont trouvés renforcés. Le pressentiment d'un retour en arrière suite à un éventuel changement de majorité lors des élections du 11 avril 1954 sert de catalyseur au rassemblement des organisations chrétiennes. Les vainqueurs engagent la guerre scolaire et à Namur, le cartel libéral-socialiste supprime au lendemain de son entrée en fonction les subsides dont bénéficiait l'enseignement technique libre. La réaction du MOC est

¹² Pour rappel, la guerre scolaire éclate en 1954 moment où, suite aux élections du 11 avril, un gouvernement socialiste-libéral improprement appelé « gouvernement des gauches » succède à deux gouvernements homogènes social-chrétien permis par la majorité absolue PSC aux élections de 1950, lesquelles furent fortement influencées par le dénouement de la question royale. Dans ces deux gouvernements - gouvernement Joseph Pholien de 50 à 52 et gouvernement Van Houtte de 52 à 54 - Pierre Harmel fut ministre de l'Instruction Publique. Léo Collard lui succédera à ce poste dans le gouvernement Van Acker de 54-58. Le premier fit voter plusieurs lois favorables à l'enseignement catholique, essentiellement en matière de subsides alloués, d'organisation de l'enseignement par niveaux et filières et d'ajustement partiel des rémunérations des enseignants du libre sur celles des professeurs de l'officiel. Le second s'empessa de les détricoter. Ce retour de balancier suscita l'indignation des catholiques qui organisèrent avec succès plusieurs manifestations - 26 mars et 10 juillet 55 notamment - puis un défilé dans les rues de Bruxelles le 18 mai 58, veille des élections fixées au 1^{er} juin. Pour les opposants aux projets de Léo Collard, les parents ont priorité sur l'État en matière d'éducation. Le PSC remporta les élections sans toutefois obtenir la majorité absolue et constitua un gouvernement homogène présidé par Gaston Eyskens qui eut le soutien de deux députés libéraux et d'un député de la Volksunie. Il était clair que le jeu de balancier devait s'arrêter. Un consensus fut élaboré entre représentants des tendances chrétienne, socialiste et libérale. Ce sera le Pacte scolaire signé le 20 novembre. Eyskens ayant formé un nouveau gouvernement dans lequel le libéral Charles Moureaux est ministre de l'Instruction Publique ; le pacte sera coulé sous forme de loi le 29 mai 1959. Voir à ce propos Vincent Dujardin et Michel Dumoulin. Nouvelle Histoire de Belgique. t3. L'union fait-elle toujours la force ? Chapitre 1 : Août 1950- Avril 1955. Du cabinet PSC homogène au Pacte scolaire. Le Cri-Histoire, 2008, pp. 11-78.

immédiate. Se présentant comme défenseur de l'enseignement libre, il adresse dans Vers l'avenir du 8 octobre 1954 une lettre ouverte aux détenteurs du pouvoir provincial pour protester contre une décision qui prive la classe ouvrière « d'acquérir des connaissances professionnelles ». Il invite à une journée provinciale de protestation pour le 24 novembre¹³. Rapidement le combat fut considéré comme dépassant le champ scolaire et menaçant les libertés du citoyen par le biais de projets à caractère anticonstitutionnel, antisocial et antireligieux. C'est pourquoi le 24 septembre sera constitué un Comité national de Défense des Libertés Démocratiques (CDLD) composé de dirigeants du PSC et des diverses organisations ouvrières chrétiennes dont Auguste Cool pour la CSC et André Oleffe pour le MOC. Cette instance invite à constituer des Comités locaux et d'arrondissements et à mener « sans désespérer la lutte contre le Gouvernement »¹⁴. Le projet de loi scolaire - projet Collard - est déposé le 1^{er} février

1955 et le 9, les Évêques font une déclaration qui, dans le Namurois, obtiendra rapidement le soutien des associations de parents d'élèves – du collège ND de la Paix, des écoles moyenne et normale de Champion, de l'association des anciens élèves des Frères des Écoles Chrétiennes, des parents des élèves des écoles moyenne et professionnelle des Ursulines¹⁵. Un comité d'arrondissement du CDLD présidé par Léon Remacle, dont le MOC et ses organisations constitutives sont parties prenantes est constitué et un calendrier de réunions des comités locaux de l'arrondissement est mis au point¹⁶. Des responsables politiques et des responsables d'organisation animent ces soirées d'informations. Emile Putzeys, Olivier Grégoire, Henri Mathieu et André Tilquin, entre autres, le feront au nom du MOC, Maurice Jaminet, Gilbert Delvaux et Jules Hendrick¹⁷ au titre de représentants des démocrates chrétiens du PSC. Le Comité d'arrondissement du MOC diffuse une motion en faveur de l'engagement dans la bataille

¹³ V.A. 8/10/1954, 30/10./1954. Le 20/11 le bureau de la fédération des syndicats chrétiens signe dans Vers l'Avenir un appel à la solidarité avec « nos » enseignants « Catholiques ne vous laissez pas faire ». Le 25/11 le journal rend compte de la grève du 24 des enseignants scolaires (sic) dans l'ensemble du pays et signale que si le gouvernement ne revient pas sur ses décisions une « marche sur Bruxelles » sera organisée le 13 janvier 1955. Près de un million d'écoliers ne se sont pas rendus à l'école ce mercredi 24 novembre 1954. Des pourparlers étant engagés entre les responsables du CDLD et les ministres Van Acker et Collard la manifestation fut postposée.

¹⁴ Le conseil général du PSC du 5 février souligne que « une bataille est engagée pour la liberté de tous les citoyens » (V.A. 6/2/55) L'assemblée générale des mandataires PSC du 13/2/1955 « convie le parti ainsi que les comités de défense des libertés démocratiques de mener sans désespérer la lutte contre le Gouvernement » (V.A. 14/2/1955).

¹⁵ V.A. 11/2, 13/2, 18/2 et 26/2, 7/3. En plus des prises de position qu'elles formulent et diffusent, les associations de parents tiendront plusieurs réunions, comme à Champion ce 1/3/1955. Le 22 mars l'association des parents d'élèves de l'arrondissement lance un appel à participer à la manifestation du 24. Très tôt les associations de parents se donneront une charte et établiront un secrétariat au 5 rue Guimard en 1956, V.A. 24/10/1956.

¹⁶ Voir Appel du CDLD in Vers l'Avenir du 1/3/1955.

¹⁷ avec André Podevyn du MIC. Olivier Grégoire qui sera vice-président de l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre se verra à ce titre décoré de l'ordre de saint Grégoire le Grand lors du congrès de la section wallonne du MOC du 12 janvier 1957 (V.A. 14/1/1957). En 1968 il est aussi président de l'UCP (9/12/1968). Olivier Grégoire décède fin octobre 1972 ses funérailles sont célébrées le 31. André y est présent avec Oleffe président, Victor Michel secrétaire général, Dejardin et Dhanis. A cette cérémonie où Joseph Adan fit l'homélie, on retracera sa carrière : permanent jociste en 1929, en 1934 secrétaire de la LTC de Namur, prisonnier 40-45, secrétaire général du MOC puis vice-président en 63 et départ en 64, en 1970 vice président du conseil du 3^e âge, président namurois et national de l'UCP, amicale des pensionnés chrétiens, président de la fédération internationale des Mouvements ouvriers chrétiens (V.A. 1-2/11/1972 p. 6).

scolaire¹⁸ et ses militants participeront au grand meeting du 24 Place d'Armes, dont Pierre Harmel est l'orateur principal. Ce rassemblement connaît un franc succès. Harmel y lance un appel à participer à la manifestation du 26 à Bruxelles¹⁹. Dans le compte rendu que René Javaux fait de la manifestation du 24 dans Vers l'Avenir du 25 il souligne l'adhésion enthousiaste du MOC : « Nous ne luttons pas contre l'enseignement officiel. Nous proclamons le droit pour les parents qui ne pensent pas comme nous de disposer des écoles de leur choix. Mais nous réclamons avec force que le même droit nous soit reconnu ». La poursuite de la lutte prend aussi la forme d'une pétition au Roi qui recueillera de nombreuses signatures et de nouvelles réunions des comités locaux du CLDC²⁰. La Chambre ayant adopté le 13 juin le projet en seconde lecture, une nouvelle manifestation à Bruxelles est programmée pour le 10 juillet ; elle rassemblera 250.000 personnes²¹. La représentation du MOC namurois est conduite par Olivier Grégoire, secrétaire général du MOC, mais aussi membre du comité d'arrondissement du PSC namurois et par Emile Putzeys. Grâce à son engagement dans la bataille scolaire et à sa présence comme coopté au comité

d'arrondissement du PSC (sans y être affilié), André Tilquin, s'est trouvé impliqué dans les opérations électorales, mais ne prit pas la parole dans les rassemblements publics.

Complétant son implication dans la bataille scolaire, André Tilquin s'investira dans la constitution de comités paroissiaux de l'ASBL « École et famille » fondée suite à l'appel d'Évêques du 26 octobre 1955 pour recueillir des fonds au profit de l'enseignement secondaire libre. Ceux-ci étaient collectés soit par versement au CCP de l'association régionale d'une heure de salaire mensuel ou par des paroissiens faisant quasi du porte-à-porte. Il participa tout particulièrement à la collecte dans sa paroisse de Saint-Servais²². Rappelons que cette guerre scolaire s'est terminée paisiblement en 1958 par l'adoption du pacte scolaire. André Tilquin, des dizaines d'années plus tard, aimait encore se souvenir et raconter ces moments forts qui ont été pour lui l'occasion de rencontres enthousiastes avec la population. Mais le conflit scolaire a surtout été pour les militants des organisations ouvrières un moment de rassemblement et de repositionnement au sein du pilier chrétien, qui a peut-être connu là sa période de plus grande

¹⁸ V.A. du 6/3/1955. Le 2/2/1958 le MOC de Namur diffuse un billet intitulé « Les professeurs de l'enseignement moyen et technique demandent justice » (V.A.2/2/1958).

¹⁹ V.A. 23 au 26/3/1955.

²⁰ V.A. 22/5/1955 ; 27/5/1955 : Léon Remacle participe au CDLD de Champion, est le 1er juin à une réunion du CDLD d'Eghezée où 80% de la population a signé la pétition au Roi.

²¹ V.A. 14/6, 25/6, 6 et 11/7/1955. En mars 58 Olivier Grégoire fera à Tamines une conférence expliquant la position du mouvement vis-à-vis de la réforme de l'enseignement (V.A. 21/3/1958).

²² Voir à ce propos V.A. du 30 octobre 1957. « Le 26 octobre 1955 les Evêques de Belgique alertaient l'opinion sur le sort fait à l'enseignement secondaire catholique. La loi du 27 juillet 1955 (date de promulgation) le privait brutalement (l'enseignement secondaire catholique) d'une partie importante de l'aide financière à laquelle lui donnait un droit incontestable tant sa population scolaire est élevée (la majorité de la population du pays dont les 2/3 sont des enfants de familles modestes) que la qualité de son enseignement et le dévouement de son corps professoral. La communauté chrétienne a répondu avec enthousiasme à l'appel de ses chefs spirituels. D'innombrables chrétiens abandonnent chaque mois la valeur d'une heure de leur travail. Les collecteurs d'École et Famille ont recueilli 300 millions depuis 1955. Les sacrifices consentis par les parents atteignent à peu près le même chiffre. Mais chacun se rend compte que les sommes rassemblées au cours de ces deux années restent insuffisantes. Le refus de subventions à plusieurs dizaines d'établissements qui y ont droit d'après la loi, l'accroissement continu de la population scolaire (100.000 élèves en plus depuis juillet 1955) et les besoins actuels en fait d'équipements didactiques et techniques ont compromis pour plusieurs années l'équilibre budgétaire de biens des établissements ». V.A. donne le CCP de la régionale de Namur : 589.65

solidité. Chez André, ce conflit mobilisa des convictions indiscutables et fut l'occasion de nouer des rapports de proximité voire d'amitié avec des responsables du PSC. Les réticences à son affiliation tombèrent et les amitiés nouées, notamment avec Léon Remacle, ne seront jamais reniées. Elles donneront naissance dans les années 70-80 au trio : Dieudonné André alors attaché de presse du parti et directeur du CEPES, Léon Remacle et André Tilquin, trio de stratèges aussi discrets qu'habiles à orienter les décisions et prises de position du comité d'arrondissement du PSC²³.

2.4. L'animation des composantes du MOC.

L'animation des organisations socio-éducatives du MOC constituait une part importante de son métier de secrétaire régional. Il était donc normal qu'il y ait une influence non négligeable même s'il respectait leur autonomie de fonctionnement.

2.4.1 Jeunesse ouvrière chrétienne et Ligue ouvrière féminine chrétienne.

S'il a toujours apporté un soutien inconditionnel à la JOC où il avait commencé sa vie militante et sa carrière, il a dû, vis-à-vis de la JOC comme de la LOFC (devenue aujourd'hui Vie Féminine, mouvement d'éducation populaire et non plus mouvement apostolique) gérer une tension permanente avec les aumôniers qui poursuivaient la tradition des anciennes œuvres sociales et se considéraient comme les directeurs exclusifs de ces organisations. Dès lors André y intervenait quand on l'appelait pour donner des informations sur le MOC ou pour participer à des animations ou formations. Ainsi en 1953, la responsable régionale de la LOFC, Melle Falaisse notait, selon un compte rendu de Vers l'Avenir, qu'André Tilquin faisait « toucher les bienfaits qu'apporte tout le MOC à la famille de ses membres ». On retrouve encore André Tilquin à la semaine d'études de la LOFC nationale de Natoye en 1968, en compagnie de sociologues comme Valmy Féaux de l'ULB, Maurice Chaumont et Liliane

Voyé de l'UCL, sur les thèmes de la culture et de l'engagement, mais aussi de l'analyse du monde ouvrier de l'époque.

On aura une idée de l'importance de la LOFC en deux chiffres : 1083 membres en 1960, appelées « sectionnaires », participaient à 84 sections paroissiales dans le seul arrondissement de Namur.

2.4.2. Les Équipes Populaires.

André Tilquin disposait, à coup sûr, d'une plus grande autonomie dans la création et l'animation des Équipes Populaires dont il était le véritable responsable. Le 30/9/1962, celles du Namurois constitueront leur comité fédéral : c'est lui qui en ouvre les débats et anime la réunion en présence d'Arnold Wynants, permanent national, et de Jeaninne, son épouse au côté de Pierre Grandry, président du MOC, du chanoine Brilmaker, aumônier fédéral et de Roger Lazon, président fédéral du Namurois. Il y rappelle qu'une dizaine d'années plus tôt, des pionniers ont cherché à constituer des équipes populaires et que seulement deux ans après, elles connaissaient, en Basse Sambre, un essor remarquable. Le nombre impressionnant de réunions de réflexion et de formations qu'anime André Tilquin ou auxquelles il participe, ainsi que la diversité des thèmes abordés, montrent l'importance que les EP avaient prise dans le MOC de Namur. En voici quelques exemples : le 22 septembre 1963, la fédération tient à la Maison du travail une journée d'étude sur le laïcat (au sens chrétien du mot) . Elle sera pour les militants l'occasion d'évoquer leur vie de travail. Maurice Denis, délégué aux ACEC de Charleroi, y évoque la détresse spirituelle du monde du travail et les difficultés pour le chrétien de porter témoignage. Et d'aucuns se souviendront de l'importance que l'Église de l'époque accordait à la pastorale ouvrière, comme en témoigne le fait qu'en décembre 64 se tint à Malonne à l'Institut Saint Berthuin, sous la présidence de Mgr Charue, une « session de pastorale ouvrière » rassemblant 500 prêtres, environ 70 religieuses et 90 laïcs venant de Wallonie et de Bruxelles. Le MOC y prit une part matérielle importante, car ces journées

²³ Lucien Grégoire qui fut longtemps secrétaire d'arrondissement (après Dossogne V.A. 25/4/1958) rappelle qu'on parlait des 5 doigts de la main pour désigner en plus du trio l'ensemble constitué dans les années 60-80 avec Jules Hendrick et Pierre-Yves Massart. Nous y reviendrons.

furent préparées par la JOC, les Ligues ouvrières féminines chrétiennes ainsi que les Équipes populaires. Ce fut un événement ecclésial important qui donna naissance à la création d'une « Commission d'Études et de Pastorale Ouvrière (CEPO)²⁴ ». Mi-février 67 à Auvelais, à une réunion jociste où Cardyn est présent, Maurice Denis responsable des équipes populaires en Basse Sambre rappelle que 200 équipiers ont étudié les problèmes économiques de la région et il remercie Mgr Charue pour ses prises de position relatives à la situation économique. En janvier 1971 André Tilquin pour Namur et Maurice Denis pour Auvelais furent candidats des Équipes populaires/MOC aux élections du 30 et 31 janvier du conseil pastoral de l'arrondissement de Namur, mais ni l'un ni l'autre ne furent élus. André y sera toutefois coopté en mai 71. Mi-septembre 73 les EP consacreront à Auvelais une journée d'étude à la question de l'éducation permanente à laquelle André participe. On observe ici que les EP articulent préoccupations apostoliques et économiques ; elles introduisent une dimension spirituelle dans la vie économique, elles amènent les militants du MOC à prendre position et agir comme chrétiens dans tous les domaines, économique, social, culturel d'une société démocratique.

La promotion de la culture ouvrière, la définition d'une posture et d'une méthode pour y parvenir avait été un souci d'André Tilquin dès son engagement jociste. Plus tard aux Équipes populaires il en fit aussi un principe d'action. De ce fait, il acquit en la matière une grande expertise. En témoigne le fait que le 15 octobre 1960, c'est lui qui au nom du MOC prend la parole à la journée provinciale de l'éducation populaire. La qualité du rapport qu'A. Tilquin y présenta semble avoir marqué les esprits. En effet le journal Vers

l'Avenir y consacre la totalité de sa rubrique « La voix du Travail » du 8 décembre. Cet exposé est développé selon 3 axes : La culture de quoi s'agit-il ? ; une culture adaptée au milieu ouvrier ; l'éducation populaire et la femme. De cet exposé relevons : « qu'il faut un système qui puisse mettre l'adulte à même d'avoir une connaissance des problèmes familiaux, sociaux, professionnels et politiques serrant au plus près la vie quotidienne (...) Nous affirmons la nécessité d'élaborer ces moyens à partir des travailleurs eux-mêmes, de ce qu'ils sont, de leurs conditions de vie (...). Résumons ces moyens : valorisation du concret, des pratiques de solidarité, de sensibilité à la démocratie et d'ouverture aux grands problèmes de l'humanité ; importance de la réflexion sur ce qui dans les conditions de vie fait obstacle à l'épanouissement personnel, nécessité de s'entraîner à l'action collective pour améliorer les situations, mais aussi intérêt pour les dimensions positives de la vie ouvrière : la fraternité de classe et l'aptitude à l'action militante ».

Mais l'essor du mouvement et de ses organisations constitutives qu'il fallait coordonner, la nécessité de choisir des priorités dans l'organisation du travail personnel suite aux nouvelles orientations et formes de l'action adoptées tant au niveau du MOC que de chacune des organisations, sans parler d'autres tensions ou oppositions, fut pour André à l'origine d'une occupation dépassant largement l'horaire normal de travail. Plus personnellement, il ne lui était pas toujours facile de faire des choix de priorités, par exemple lorsqu'il reprit en 1953, pendant trois ans, des études d'assistant social à l'Institut Cardijn à Heverlee²⁵ (Leuven), le temps à y consacrer imposant de délaisser ou d'abandonner d'autres engagements.

²⁴ Trois interventions majeures de cette session - René Schoonbrodt (attaché au service d'études du MOC), l'abbé Barrau de l'Aumônerie nationale de l'Action Catholique Ouvrière en France et Mgr Himmer évêque de Tournai -, ont fait l'objet en 1965 d'une publication « PARMIS-VOUS : réflexions sur la pastorale ouvrière ». Collection L'Église au monde. Éditions Ouvrières. Bruxelles. René Schoonbrodt tout jeune se souvient avoir parlé devant une assemblée noire de cols romains. Voir aussi V.A.31/12/1964.

²⁵ Les écoles sociales de Bruxelles et d'Heverlee datent respectivement d'octobre 1920 et de mai 1922. Elles répondent au souci qu'ont toutes les organisations de former des dirigeants. Le premier contingent issu de l'École Supérieure Centrale Ouvrière (1922-1924) est constitué de personnes déjà actives dans le mouvement. « L'envoi à l'École Sociale des jeunes éléments qui ont été remarqués au sein du mouvement constituera longtemps une sorte de « tradition ». Gérard Wynants et Paul Wynants. op. cit. tome 1. pp. 176 et ss.

2.4.3. L'ISCO : Institut supérieur de culture ouvrière.

Dans les années soixante, en revanche, il s'investit à fond dans la création de l'ISCO. Racontant cet épisode, il précisait : « J'ai commencé de connivence avec deux pères jésuites qui avaient participé à la création de l'ISCO en Wallonie et à Bruxelles, le Père Maon et le Père Raes, et c'est avec eux que je me suis mis d'accord ». Ces formations devaient prolonger dans une forme systématique et plus longue l'action des écoles sociales provinciales et régionales qui depuis déjà longtemps avaient été mises en place sous le modèle des rassemblements organisés à la Bourse du commerce par le centre de formation et de culture populaire Chanoine Pierlot. Intéressé par la démarche, Léon Remacle député PSC de Namur lié amicalement avec André depuis la guerre scolaire aurait aimé faire partir de l'équipe enseignante, mais il semble que Max Bastin, initiateur de l'ISCO, s'y soit autoritairement opposé.

André aimait aussi participer non seulement aux différentes semaines sociales du mouvement, mais aussi aux Semaines Sociales de France où, accompagné de Georges Smal, il délaissait parfois les séances d'exposés pour leur préférer des rencontres informelles²⁶.

2.4.4. Le MOC et l'aménagement du territoire.

Les préoccupations d'aménagement du territoire émergent dès le milieu des années 60 comme dimension importante de l'action sociale : elles deviendront cheval de bataille du MOC au

moment de donner vigueur légale aux plans de secteurs. En 66-67 la ville avait constitué un groupe de travail auquel participait André Tilquin. Ce groupe est à distinguer de Namur 80 « rassemblement autour des problèmes d'extension de l'agglomération d'une série de personnalités appartenant à l'Université, à des services publics et aux principales organisations privées ou publiques d'intérêt général, notamment le MOC, en bref les forces vives de l'agglomération²⁷. Ce dernier se définit davantage comme un forum, presque une assemblée libre pourrait-on dire, qui ne se laisse guider par aucun autre intérêt que l'avenir de l'agglomération. Le 24 mai 71, le conseil communal de Namur décide de la création d'une Commission Consultative d'Aménagement du Territoire (CCAT) dont la réunion constitutive aura lieu le 22 juillet.

En 1974 au secrétariat du MOC l'action autour des plans de secteurs devint une priorité du programme annuel de l'arrondissement. En effet les plans de secteurs étaient un outil démocratique, les citoyens pouvant être davantage maîtres de leurs conditions de vie non seulement privées, mais collectives. De plus l'action d'aménagement du territoire favorise les pratiques de solidarité et de pluralisme. Au sein du MOC ces questions furent l'occasion de susciter dans tout l'arrondissement une mobilisation durable des militants et des affiliés, pour leur apporter une formation d'ordre technique, juridique, esthétique, mais encore de les mobiliser sur un thème où ils pouvaient prendre collectivement du pouvoir politique pour maîtriser leur environnement et le modeler d'une manière démocratique en contrebalançant les poussées spéculatives qui dominaient jusque là. On peut en la matière être reconnaissant envers Alfred Califice, ancien

²⁶ Les semaines sociales de France datent de 1904. Elles se tenaient du lundi matin au samedi soir. Après la guerre, pour répondre aux souhaits des participants elles se tiendront du mardi matin au dimanche soir. En 1950 elles eurent lieu à Nantes du 18 au 23/7, voir V.A 12/7 et 12/8 1950. Les 40^e semaines sociales se tiendront en 1953 (V.A. 13/7/1953). En 1957, elles ont lieu à Bordeaux du 19 au 24 juillet avec comme thème « le Renouveau familial ». (V.A.25/7/1957). En 1961 à Reims elles connaîtront un succès sans précédent (V.A.25 et 26/7/1961). Le journal Vers l'avenir en fait tous les ans le compte-rendu sous la signature de Maurice Carité (voir aussi V.A.16/7/1955). En juillet 71 elles eurent lieu à Rennes avec pour thème « conflits et contradictions dans la société actuelle » (André doit y être allé avec G Smal) (V.A. 22,23,24-25/7/1971). En 73 à Lyon les 60^{me} SSF ont été boudées et il est décidé qu'elles cesseront d'être annuelles (V.A. 11/7/1973/p. 7, 23, 24, 25-26/8/p. 6)

²⁷ C'est pour cette raison que Namur 80 n'aura à l'époque ni président ni comité ni cotisation mais tiendra des réunions sanctionnées par de studieux rapports.

syndicaliste CSC de Charleroi devenu Ministre des Travaux Publics dans les années 70, d'avoir concrétisé dans des textes législatifs relatifs au plan de secteur cette revendication du MOC. Le travail sur l'aménagement du territoire contribue à faire évoluer dans les mentalités les notions d'espace et de territoire, de frontières et équipements communaux vers une idée plus large de l'espace collectif.

Cette évolution, André l'assuma également dans sa dimension de réorganisation de la pastorale urbaine ; c'est ainsi qu'il participa, au début des années 70, avec des responsables des paroisses de l'agglomération namuroise, à une des sessions de pastorale urbaine et rurale organisées par Joseph Laloux. Ce souci de prendre en considération une redéfinition de l'espace en fonction des évolutions sociologiques s'est traduit dans la politique belge par la marche vers les fusions des communes. C'est donc l'ensemble des dimensions sociales et culturelles de la vie collective et de leurs évolutions et non seulement les dimensions économiques et administratives qui étaient en jeu et enjeu de cette démarche.

2.4.5. Le MOC et les fusions des communes.

Les débats sur la création des nouvelles entités ont été la source de nombreux conflits dans les anciennes communes où on souhaitait maintenir des lieux de participation à la vie collective locale et des relais administratifs notamment pour les personnes à mobilité réduite. Dans les équipes du MOC il y eut de nombreux débats sur le besoin ou non des fusions, la dimension idéale des nouvelles entités, etc.

Cette préoccupation d'André Tilquin et le renouvellement des pratiques qu'elle suscita explique pour une bonne part l'implication des militants de la démocratie chrétienne de Namur et de l'arrondissement dans la problématique des fusions de communes. À l'époque en effet se réunissaient régulièrement à la place l'Ilon entre 20 et 30 militants, parmi lesquels des anciens de la JOC ou des Équipes populaires devenus mandataires dans leur commune et qui présentaient que les fusions pourraient faire disparaître leur fonction ou au contraire les propulser à un niveau plus enviable dans leur

nouvelle entité. Ils n'en disaient rien ou peu, mais on devinait que le soutien qu'ils apportaient à la place l'Ilon et à André Tilquin en particulier visait à inciter ce dernier à peser sur le bon levier le moment venu, c'est-à-dire lors de la constitution des listes électorales du PSC. Le président et les parlementaires de l'arrondissement furent mis à contribution pour équilibrer, dans les nouvelles entités, la représentation des anciennes communes, mais aussi des catégories sociales, agriculteurs, indépendants, villageois de toujours et néo-ruraux, gens de l'Ilon et les autres, les jeunes et les moins jeunes, sans oublier les femmes de toutes catégories... Ces savants dosages dépassaient parfois les capacités diplomatiques de certains présidents de sections locales du PSC. Le Comité d'arrondissement du parti envoya donc sur le terrain, pour maintenir l'unité sociale chrétienne, les trois mandataires nationaux qu'on appelait familièrement au sein du PSC les trois mousquetaires : Dieudonné André, sénateur coopté, Léon Remacle député, André Tilquin devenu sénateur provincial, auxquels se joignait Roger Lazon échevin chevronné du petit Namur. Dans les mois précédant le dépôt des listes André Tilquin fut mis à rude épreuve, car, fidèle à sa méthode de l'après-réunion, avec ses compagnons qui n'étaient pas en reste, il s'évertua après des arbitrages forcément douloureux pour l'un ou l'autre, à réconcilier tout le monde et mobiliser les déçus, afin d'assurer le succès d'une liste qui réduirait leurs ambitions. Dans cette mission compliquée, il amplifia au sein du PSC sa réputation de conciliateur né et d'animateur talentueux.

2.4.6. Loisirs & Vacances : le MOC et la société des loisirs.

Le souci du loisir des travailleurs s'était initialement marqué chez André Tilquin par sa contribution aux initiatives de l'Économie populaire de Ciney du type opération Tyrol (600 Namurois séjournent dans la montagne tyrolienne en 1950), de voyages à Paris, Lisieux, Tours et Lourdes (380 participants), et l'organisation de séjours à la mer ou de journées d'excursions proposées par des MOC locaux, la LOFC ou encore des Équipes Populaires. Ces activités de loisirs rencontrent un franc succès : ainsi, Vers

L'Avenir du 28 septembre 1956 rapporte que sous le signe « la conquête des loisirs », 700 sectionnaires des LOFC Namur Dinant ont passé une journée de détente à Maredsous, Foy Notre Dame et Dinant. Le MOC de Tamines prend une initiative semblable en 1960, fidèlement relatée par la presse locale.

Pour soutenir systématiquement ces initiatives ponctuelles, l'association « Loisirs et vacances », créée en 1938 déjà, avait ouvert un bureau à Namur en 1952 (en fait de bureau, il s'agissait tout simplement d'une tâche supplémentaire pour A. Tilquin). Cette association était née à l'avènement des congés payés et à l'extension de leur durée. Elle devait rendre possible, pour le milieu populaire, l'accès à des loisirs de qualité, à la détente, la rencontre et la découverte, évitant ainsi les pièges d'une société de consommation déjà devenue envahissante. À Namur, son activité consistait essentiellement à l'époque, d'une part, dans l'organisation d'excursions limitées au territoire de la Belgique et d'autre part, dans le soutien apporté aux animateurs des MOC locaux, préoccupés de susciter ou de rencontrer la demande de détente des militants et affiliés des organisations²⁸. Si les centrales syndicales avaient cherché à traduire cet objectif notamment par la construction et la gestion de centres de vacances au bénéfice de leurs affiliés, il est parallèlement apparu nécessaire d'offrir cette possibilité à un public plus large. Le MOC, comme coordination des organisations, accomplit dès lors une démarche similaire, chercha à en élargir le champ, notamment en mettant en place des collaborations avec des centres de même type en France et des réseaux d'hôtellerie. Il organisa à cet effet une « agence de voyages » qui s'occupa également des pèlerinages des familles populaires notamment à Lourdes et Rome. Fin des années 60 Claude Adam fut désigné comme adjoint d'André Tilquin pour s'occuper tout spécialement de Loisirs&Vacances,

à partir du bureau qu'il occupa avec d'autres près de l'entrée du bâtiment du 1a Place l'Ilon. Enfin Loisirs&Vacances avait un bureau et une personne spécifiquement responsable.

André Tilquin quant à lui fréquenta certains centres de vacances lors de la participation aux réunions du mouvement et plus particulièrement celles des œuvres sociales des provinces de Namur et de Luxembourg. Il fut administrateur du village de vacances d'Herbeumont. Il s'est rendu plusieurs fois en famille au village vacances du Cap d'Adge, à propos duquel il aimait blaguer sur les rencontres inattendues avec les participants au camp de nudistes voisin. Dans la Voix du travail du 22 février 1962 Robert Moriamé (qui signe responsable de la fédération de Namur) rappelle l'importance des vacances et loisirs pour le MOC et signale qu'à Namur ce service s'est réorganisé pour prendre un nouvel essor, son siège restant Place l'Ilon²⁹. En mars 1972, sera organisé à la Maison de la Culture un WE sur le tourisme social où André animera une rencontre des animateurs de vacances³⁰.

2.4.7. Le MOC et la presse : La Cité, quotidien des chrétiens progressistes.

Le Mouvement Ouvrier Chrétien lance, en 1950 en Wallonie et à Bruxelles le quotidien La Cité. Dès cette année-là, à l'invitation du bureau exécutif du MOC d'arrondissement et plus particulièrement du président Putzeys membre fondateur du journal, André Tilquin se fit, avec d'autres militants, plus particulièrement les agents de la coopérative, propagandiste du quotidien des chrétiens progressistes³¹. Le poids acquis dans le monde catholique et la presse locale par le journal Vers l'Avenir rendit difficile cette action qui n'obtint qu'un succès relatif : car c'est dans Vers l'avenir qu'on trouvait chaque semaine « le Courrier social » et « la Voix du travail » qui

²⁸ Voir le rapport moral des œuvres sociales de l'exercice 1953. Archives Séminaire de Namur

²⁹ V.A. 22/2/1962.

³⁰ V.A. 8/3/1972/p. 4.

³¹ La Cité fut journal quotidien de 1950 à 1987, ensuite hebdomadaire jusqu'en décembre 1995. Pour l'histoire du journal voir Marie-Thérèse Coenen, Jean-François Dumont, Jean Heinen, Luc Roussel, Paul Wynants. La cité. 45 années de combat quotidien. CARHOP - CRISP. 2009. É. Putzeys est membre de l'assemblée constitutive du 19 février 1950. op. cit. p. 15.

relayait les informations que les organisations du MOC souhaitaient communiquer à leurs affiliés, plus particulièrement le syndicat et les mutuelles. En pages locales on trouvait en outre des reportages et des photos des activités de la LOFC dont les sectionnaires étaient très fières de « se voir dans la gazette ». Cette célébration de la vie quotidienne ne pouvait pas trouver sa place dans un organe comme La Cité qui se voulait plus journal de référence, organe de réflexion critique du monde progressiste chrétien. À noter que la Cité se vendait bien le lundi pour la qualité de ses commentaires sportifs. De plus le permanent de la centrale des métallurgistes Émile Terwagne fut pendant un certain temps correspondant local. Néanmoins, cela ne suffisait pas et André Tilquin dû susciter parmi les militants du Namurois un groupe de propagandistes chargé d'en faire la « réclame » dans leur milieu de vie.

2.4.8. Le MOC et la Maison de la Culture.

En 1957-1958, concrétisant une idée de François Bovesse³², le Gouverneur Gruslin qui présidait l'association des Amis et Disciples de François Bovesse mit en chantier la création, première en Belgique, d'une maison provinciale de la culture. La Maison de la Culture de la Province sera constituée en ASBL plutôt qu'en régie et elle sera dirigée par un non-fonctionnaire, coiffé (sic) d'un conseil d'administration. Ce Conseil comptera 26 membres et un Conseil culturel scindé en sections spécialisées qui soumettra au Conseil d'administration le programme annuel. Dès le début de son fonctionnement, la Maison de la Culture accueille des activités du MOC. Ainsi le foyer de la Maison de la culture propose dans son programme de 1966 une exposition philatélique patronnée par le MOC pour la célébration des 75 ans de Rerum Novarum. André est bien sûr au vernissage où Edmond Stordeur prononce le discours de circonstance soulignant la portée historique de l'encyclique. Il semble que le démarrage de la Maison de la Culture fut l'occasion de tensions entre chrétiens et socialistes à propos d'une bibliothèque confessionnelle. Il y

en eut également entre socialistes à propos de la représentation de la Province dans les instances, opposant les tenants de la représentation par les politiques à ceux qui privilégiaient le monde associatif. Cette dernière conception était plutôt celle d'André et du MOC-PSC. Cette façon de voir se concrétisera peu après. En effet, André devient trois ans plus tard membre du conseil de gestion du Centre Permanent de Recherche Socioculturelle de la Province, ASBL créée en novembre 1969 à l'initiative du Député Permanent socialiste Richard Bonzi. Son objet était de procéder à une vaste enquête socioculturelle financée par le département de la Culture « permettant d'adapter en permanence l'action culturelle de la Province, de décentraliser celle-ci dans le grand Namur, d'intéresser au maximum les diverses couches de la population à des efforts qui correspondent à leurs besoins ». C'est Ita Gassel (anthropologue à l'ULB) qui anime l'équipe permanente de cette ASBL. Le mode de fonctionnement du groupe de recherche, proche des idées d'André Tilquin, s'étend peu à peu à la MC qui devint progressivement un lieu de collaboration efficace entre socialistes et chrétiens. Il préférerait ce genre de collaboration concrète avec les socialistes, à la poursuite d'une hypothétique union des progressistes dont les différentes composantes auraient pu perdre leur identité. Les années 70 sont aussi celles où apparaissent radios libres et télévisions communautaires qui se transformeront en quelques années, en radios et télévisions locales en réseaux grâce à la généralisation de la distribution par le câble. Elles naissent dans un souci d'animation sociale et culturelle sur base associative, qui apparaissait dans ces années-là comme un courant de renouveau de la démocratisation de la culture. Le MOC, ne pouvait s'en désintéresser. À Namur se crée RTA (Radio Télévision Animation) à propos de laquelle des tensions surgissent entre la CSC et le MOC, en raison de la prééminence du monde laïque dans cette nouvelle activité. En décembre 1973 la CSC publie un communiqué dans lequel elle s'oppose à ce que la production et la diffusion (télédistribution) d'émissions sur les réseaux locaux soient aux mains d'associations privées ou

³² Ancien Ministre libéral, Gouverneur de la Province de Namur, fédéraliste dès 1912 avec Jules Destrée et membre avec celui-ci du Congrès Wallon, fondateur des Fêtes de Wallonie, assassiné par les rexistes le 2 février 1944.

politisées. Mais André Tilquin ne voulait pas s'arrêter à des tensions plus ou moins justifiées entre chrétiens et laïques. Au contraire, il tenait à ce que la Place l'Ilon, le MOC et /ou les syndicats soient présents sans complexe dans ce nouveau média. Il réussit à dépasser les réticences des uns et des autres, ce qui permit à Claude Adam, son secrétaire adjoint, d'entrer dans la nouvelle association. Le MOC Namur commence ainsi à participer à un monde associatif élargi.

Le MOC est aussi très attaché à l'action sociale de la Province qui avait constitué en 1968 une ASBL Bureau Social pour « regrouper ce qui existait déjà : aide aux handicapés, hygiène mentale, documentation, service social ». En 1970, un premier bilan de son action est proposé par Jules Hendrick qui le préside à la Maison de la Culture. Il fera de même le 2 avril 1973, à une réunion du PSC d'arrondissement présidée par André Tilquin³³.

2.4.9. Le MOC et l'action coopérative.

À côté de l'action socio-éducative et culturelle, l'action économique, via les coopératives notamment, a occupé une place importante dans la vie et le développement du MOC. Elle fut aussi source de tensions internes. Les coopératives chrétiennes dans les provinces de Namur et de Luxembourg étaient nées dès avant la première guerre, à l'initiative des organisations ouvrières, pour permettre aux familles populaires de se procurer à petits prix des produits de première nécessité : boulangeries, épiceries, brasseries coopératives se multiplièrent puis se mirent à fusionner dans l'entre-deux-guerres³⁴. L'action de l'évêché de Namur, via les directeurs des Œuvres Sociales, n'est pas étrangère aux fusions de coopératives chrétiennes opérées dans les deux

provinces de son ressort. De sorte que la Populaire Condruzienne, créée en 1919, passa en 1926 une convention avec l'Économie Populaire de Walcourt alors en déficit, pour en assurer la gestion puis, après avoir apuré les comptes de Walcourt, l'absorber et prendre en 1928 le nom d'EPECE (Economie Populaire de Ciney). Pour se constituer un capital suffisant, la nouvelle entité fit appel à l'épargne des coopérateurs, ce qui lui donna une certaine indépendance vis-à-vis des banques. Plus tard, en 1934, de nouvelles dispositions légales allaient restreindre drastiquement les possibilités du secteur de la distribution (donc des coopératives) de fonctionner aussi comme caisses d'épargne : c'est pourquoi fut créée une caisse d'épargne privée, la CEP (Caisse d'épargne de l'Économie Populaire).

Dès 1934, elle chercha une collaboration avec les autres œuvres sociales de l'Évêché notamment pour attirer des épargnants, ce qui aida à la croissance des coopératives. Celles-ci connurent leur apogée dans les 10 ans qui suivirent la Seconde Guerre. Mais cet essor n'alla pas toujours sans susciter des tensions au sein du mouvement. D'abord, d'aucuns estimaient que les comités locaux du MOC, créés et mobilisés pour développer les magasins coopératifs, n'avaient que peu de pouvoir et participaient seulement à la désignation des gérants des succursales. André Tilquin contribua alors à la constitution de comités responsables des agences locales (magasins) de l'Économie Populaire de Ciney (EPCE). Son essor s'accompagne d'une diversification dans les secteurs de l'épargne (CEP, Caisse d'Épargne Populaire) et de l'assurance. André Tilquin faisait partie des instances de l'EPECE comme secrétaire du MOC, mais il disait n'avoir jamais travaillé au développement de la branche Assurances ni de la Caisse d'Épargne Populaire, ces dernières activités étant centralisées et réservées à l'Économie populaire de Ciney. C'est pourquoi celle-ci plaça à

³³ Voir V.A. 18/10/1968, 11/9/1970, 18/4/1973.

³⁴ Du côté chrétien comme du côté socialiste les coopératives se regroupèrent en fédérations nationales. Sur la question de la coopération en Belgique on consultera avec intérêt Jean Puissant. La coopération en Belgique. Tentative d'évaluation globale. L'auteur est chargé de cours à l'ULB. Le document dont question est publié sous la référence BTNG-RBHC, XXII. 199I. pp. 31-72. (www.flwi.ugent.be/btng-rbhc/pdf/BTNG-RBHC). Voir aussi Emmanuel Gerard, Jozef Pacolet/ Joost van Bouchaute/ Karel Veraghtert. Une coopérative ouvrière devient une banque. L'histoire de la BACOB. Editions Lannoo sa. 1995. et Maaarten Van Dijk. Entreprendre avec du capital coopératif. Groupe ARCO 1935-2005. ARCO KADOC et Uitgeveij LANNOO NV. Tielt. 2005.

Namur un agent, Francis Setton, pour développer l'épargne et les assurances. Il y fut reçu par le président Edmond Stordeur, l'aumônier directeur Brilmaker et le secrétaire André Tilquin. Au début, la CEP de Namur ne disposait pas d'espace spécifique ni même de ligne téléphonique particulière. Francis Setton partageait le même bureau qu'André Tilquin, et quand celui-ci était en déplacement, répondait au téléphone et devait parfois deviner si le correspondant appelait pour le MOC, le Comité des Fêtes de Wallonie, le PSC, ou pour un problème d'épargne. Il en résulta une belle complicité entre les deux hommes. À cette époque c'est le président du MOC Namur Émile Putzeys qui siégeait au CA de l'EPC, le secrétaire permanent André Tilquin participant seulement à l'AG pour représenter les comités responsables des agences locales. Pour donner une idée de l'importance de cette branche du MOC on observera que L'EPCE, qui depuis sa création en 1923 absorbe des coopératives locales gère, en 1972, 450 points de vente dont plusieurs supermarchés, réalise un chiffre d'affaires de 1 milliard et demi, occupe 1250 personnes et compte 100.000 coopérateurs. On comprend dès lors une autre source de tensions : le MOC de Ciney, parce qu'il était le premier et principal bénéficiaire des subsides versés par L'EPECE, tentait de s'attribuer un leadership sur l'ensemble des fédérations de Namur, de Walcourt et du Luxembourg, ce qu'André Tilquin n'appréciait guère. Ces tensions structurelles de l'action coopérative n'ont toutefois jamais, selon le témoignage d'André Preudhomme, secrétaire fédéral de Ciney détérioré la tonalité amicale et fraternelle des relations entre secrétaires fédéraux : ils se retrouvaient régulièrement en « réunion du Sud-Est », sérieuse le matin, mais détendue lors du repas et de l'après-midi, quand André Tilquin les invitait à une partie

de pêche pour laquelle il arrivait à la réunion dûment équipé³⁵.

Par ailleurs existait une concurrence entre la Caisse d'Épargne Populaire (CEP) et la Caisse Ouvrière Belge (COB) qui se disputaient leurs clientèles : ainsi, dans une même organisation du MOC, pouvait-on trouver des délégués de la COB, tandis que d'autres militants tentaient de recruter des clients pour la CEP, cela aboutissant à des situations presque irréelles, rendant à terme indispensable une rationalisation et un regroupement des deux organismes financiers. Il fallait aussi amener la CEP à assurer efficacement les nouveaux services destinés au public, ouverture de comptes courants, utilisation de cartes de banque... L'absorption inéluctable de la CEP par la COB entraîna malheureusement la fin du rôle des délégués locaux au profit de l'organisation d'une banque moderne.

André Tilquin aimait souligner qu'à ses débuts au MOC et jusque au milieu des années 60, les bénéficiaires financiers de l'action coopérative (des magasins au portefeuille d'Assurances en passant par les ristournes aux coopérateurs), étaient restés le domaine réservé des prêtres diocésains, directeurs des œuvres sociales, seuls représentants du MOC dans ce qui s'appelait encore les organisations économiques. André supportait difficilement que les salaires des permanents soient payés par les aumôniers sous prétexte qu'ils étaient responsables de la dimension économique des « Œuvres Sociales »³⁶. L'abbé Brilmaker versait en effet lui-même, irrégulièrement, les (petits) salaires des permanents, selon le principe « à chacun selon ses besoins », qu'il était pratiquement seul à apprécier. « C'est le directeur des œuvres sociales qui est le représentant du mouvement dans les coopératives, c'est historique ça... Nous étions dans le Namurois, dans la

³⁵ Entretien avec les auteurs janvier 2009.

³⁶ Renée Dresse L'Ilon. op.,cit. pp. 42-44. pp. 261-266.

Province de Namur, plus ou moins insatisfaits selon les régions...moi Namurois je...pensais autrement...tu sais quant à partir du mois de juillet, vous demandez, Monsieur le Chanoine vous n'avez pas oublié de me payer s'il vous plaît »³⁷, et qu'il devait justifier de ses besoins familiaux et professionnels pour négocier sa paie ! De ce grand secteur économique d'autrefois ne reste aujourd'hui que les pharmacies Familia encore rentables. La branche magasins d'alimentation, malgré certains accords entre distributeurs, disparut. Le mouvement coopératif s'étiola irrémédiablement face à l'expansion des sociétés de la grande distribution, dotées de centrales d'achats assez puissantes pour mieux bénéficier d'économies d'échelle en imposant leurs prix à leurs fournisseurs, voire en les exploitant.

2.4.10. Le MOC et l'action mutualiste.

L'action mutualiste en Belgique comme ailleurs a ses sources au 19^e siècle dans de multiples petites sociétés d'entraide entre personnes. Dans la première moitié du 20^e siècle, leur développement et leurs regroupements leur permirent d'amplifier et de diversifier leur action. En même temps les bénévoles qui animaient ces sociétés se professionnalisèrent, développant une connaissance de plus en plus nette des problèmes sociaux de santé. C'est ainsi que dès l'entre-deux-guerres avait été fondé à Namur un dispensaire des

écoles catholiques dont André Spineux a écrit qu'il avait été « le premier jalon d'un centre de santé de médecine préventive »³⁸. De même dès 1931 la fédération des mutualités chrétiennes de l'arrondissement de Namur « ouvrit une petite clinique Place saint Aubain : ce fut la première institution hospitalière du Namurois où des mutualistes chrétiens purent grâce à leurs cotisations subir une opération chirurgicale sans bourse délier, un chirurgien ayant accepté de se contenter des honoraires du remboursement mutualiste ». De même, « une convention conclue en 1933 par l'Union Médicale de la Province de Namur permit en contrepartie de l'application du système du tiers payant, que les chirurgiens ne réclament pas aux mutualistes hospitalisés en chambre commune, de suppléments aux honoraires fixés de commun accord avec les fédérations mutualistes ». On voit ainsi que les mutualités chrétiennes de Namur ont précédé l'instauration en 1945, dans un climat de centralisation au niveau national, de l'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité. Ces développements de l'action mutualiste montraient qu'une alternative pouvait exister, grâce au mouvement associatif, face aux tendances à l'étatisation de la santé que l'on connaissait à l'époque. Par ailleurs en s'appuyant sur l'accord de solidarité sociale du lendemain de la guerre (1944) le secteur mutualiste était aussi une alternative au développement que les compagnies d'assurances ne pouvaient ni ne voulaient concurrencer.

³⁷ Voir Carhop. Le mouvement ouvrier chrétien 1921-1996. op. cit. pp. 283-284. Si André Tilquin porte à juste titre la modification de cette situation au crédit des instances nationales et particulièrement à celui d'André Oleffe on peut penser qu'il n'y fut pas pour rien ou à tout le moins qu'elle le satisfait pleinement. Ultérieurement, fin des années 60 les rapports du MOC et de ses organisations avec l'Église deviendront des rapports d'entités autonomes donc moins fréquents. Renée Dresse parle de laïcisation des organisations. Le terme semble approprié dans la mesure où il lui permet de faire une distinction entre les organisations socio-économiques et les organisations socio-éducatives, ces dernières ayant gardé plus longtemps avec l'Église des liens d'intensité et de formes variables.

³⁸ André Spineux. Cinquante années d'action mutualiste et sociale. 1980. Ch3.. La politique de santé de la Fédération Namuroise des Mutualités Chrétiennes. p. 71. in André Tilquin. Archives de la Maison du Travail (Mutuelle). Ce document daté de 1980 retrace de manière détaillée le développement de l'action mutualiste et des institutions médico-sociales qui en est corrélatif.

Du côté chrétien, après 1945, existaient encore, à Namur deux mouvements mutualistes, d'une part l'Alliance Mutualiste Namuroise³⁹, située à la Maison du Travail, place l'Illon, siège des œuvres sociales et dont le ressort se limitait principalement à Namur ville ; d'autre part, la Fédération des Mutualités chrétiennes de l'arrondissement de Namur⁴⁰ qui avait son siège au 5 rue du Séminaire et couvrait l'ensemble de l'arrondissement. Elles regroupaient déjà des petites mutuelles et caisses de prévoyance créées au tournant du XXe siècle. Ces petites unités faisaient partie des œuvres sociales chrétiennes et étaient en principe des organisations interclasses qui prirent progressivement leur autonomie économique parallèlement à la mise en œuvre et au développement de l'accord de solidarité. Dès l'origine, administrées par des bénévoles, leur action reposait sur le dévouement de délégués locaux qui collectaient au début de chaque mois, souvent lors de permanences tenues chez eux ou dans des locaux de la mutuelle ou de la paroisse⁴¹, les cotisations qui permettaient de rembourser aux affiliés une part de leurs dépenses médicales et d'y ajouter éventuellement un « bonus ». Parce qu'elles étaient interclasses, certaines étaient plus patronales, d'autres plus ouvrières tout en

constituant des lieux où se côtoyaient patrons, souvent à l'époque de type artisanal, et ouvriers de culture catholique. La recherche d'une fusion entre les deux entités namuroises n'est pas sans lien avec la préoccupation de regroupement des anciennes caisses de prévoyance des travailleurs indépendants avec celles des ouvriers d'une part : les indépendants étaient en effet intéressés par la sécurité tarifaire qu'offraient depuis le pacte social les mutuelles de travailleurs et voyaient d'un bon œil leurs caisses rejoindre celles des salariés, plus riches parce que comptant plus de cotisants. D'autre part, le développement des techniques médicales rendait les prestations mutualistes de plus en plus coûteuses et il devenait nécessaire de procéder à des regroupements pour éviter les effets affaiblissants de la concurrence, accroître la puissance et l'efficacité de ces institutions.

En 1956 l'Alliance namuroise ouvre un cabinet dentaire à la Maison du Travail, cabinet qui fonctionne à plein rendement et qui sera dédoublé à Tamines en mars 1957⁴². À l'époque la Fédération d'arrondissement rassemble 76 sociétés et 107 délégués⁴³ tandis que l'Alliance namuroise en compte une petite cinquantaine⁴⁴. Cette dernière décide de s'associer avec la Fédération d'arrondissement pour constituer le 28 août 1956

³⁹ A l'époque où elles fusionnèrent le Docteur Paquay en était le président, Gaston Hubaut le secrétaire. Le docteur Paquay avait succédé à Émile Attout (décédé en 1940, il fut président de la mutuelle Sainte Begge d'Andenne, fondateur de la fédération en 1899 et président de celle-ci en 1904, puis en 1906 fondateur de l'Alliance nationale des Mutualités chrétiennes, et vice-président de celle-ci en 1921 ; enfin artisan actif de la mise à disposition des mutualités chrétiennes du sanatorium de Mont sur Meuse. Il est décédé le 2 octobre 1940.)

⁴⁰ A l'époque de la fusion des deux entités André Ranwez en était le président et Joseph Lamsoul le secrétaire fédéral. Cette fédération tiendra une de ses dernières assemblées générales en mars 1959 avec à son ordre du jour notamment l'extension de la gratuité d'une part, de l'hospitalisation en chambre mutuelliste à Sainte-Elisabeth et d'autre part, du bénéfice des services d'aides familiales aux affiliés (V.A.17/3/1959). Joseph Lamsoul ancien secrétaire et pionnier des cadres de jeunesse est fêté le 10 décembre 66, André est présent. (V.A. 12/12/1966)

⁴¹ V.A. 24/1/1953. A l'époque, la mutuelle diffusait également des informations relatives à son organisation, son développement et les questions relatives à l'assurance maladie lors de réunions du MOC ou lors de réunions exclusivement mutuellistes. Elle organisait ou participait activement à l'organisation d'activités culturelles dans les localités.

⁴² V.A. 8/3/1957. Après la fusion il y aura d'autres décentralisations notamment à Mettet et Auvelais. Fin 61 Auvelais est la sixième décentralisation (inauguration le 15 décembre, VA 18/12/1961.)

⁴³ V.A. 1/2/1956.

⁴⁴ La comparaison peut être établie à partir du fait que lors de son AG du 4 octobre 1958 l'alliance namuroise réunit 46 délégués à la place l'Illon sous la présidence du Docteur Paquay, V.A. 7/10/1958. Elle permet de comprendre au moins partiellement la décision prise par l'alliance de s'associer avec la fédération pour constituer l'ASBL « Santé et Prévoyance ».

l'ASBL « Santé et Prévoyance » qui prendra en charge la gestion des investissements mobiliers et immobiliers. Elle est gérée par des administrateurs des deux mutuelles et créera en 1958 le centre médical de Bomel où le cabinet dentaire de la Maison du Travail sera transféré. Le 30 août 1959, une assemblée générale commune est présidée par André Ranwez qui rappellera que l'alliance namuroise compte 5.000 membres et 22 sociétés et que la fédération fondée en 1899 compte 20.000 membres. L'unité d'action qui fut d'ailleurs réalisée pour la construction de la polyclinique devait se transformer en unité d'organisation le 1^{er} janvier 1960. Les 24 administrateurs des 2 sociétés composeront le nouveau conseil d'administration de l'entité Mutualités Chrétiennes de la fédération de Namur qui sera présidé par Ranwez.

Si la fusion fut généralement bien acceptée, elle suscita toutefois quelques réactions d'insatisfaction au sein de l'Alliance namuroise⁴⁵, sources de tensions au sein du MOC. On peut émettre l'hypothèse que cette insatisfaction aurait comme raison profonde le déplaisir du monde ouvrier de voir une catégorie d'indépendants mieux nantis profiter, sans avoir cotisé dans les mêmes proportions, de prestations de mutuelles conquises au bout de longs efforts par les salariés. Les mutualités chrétiennes comptent alors plus de trois millions de membres⁴⁶, pour la plus grande majorité des salariés. Une autre tension apparut fin 1964 entre la Fédération des Mutualités Chrétiennes de Namur et le Conseil fédéral du MOC. Elle faisait vraisemblablement écho à un débat national de l'époque entre une vision libérale de la médecine (qui se manifesta dans la grève des médecins, débutant le 28 mars, 1964 conduite par le Docteur Wynen) et une conception plus étatiste défendue dans les milieux socialistes. Cette dernière influençait, à coup sûr, certains militants du MOC tandis que les mutuelles chrétiennes devaient rester attentives aux desiderata des médecins. On en a un écho dans un échange de courrier entre le président Ranwez et Edmond Stordeur, président du MOC. La lettre

d'Edmond Stordeur est datée du 21 décembre 1964 et fait suite à une interpellation à l'AG des Mutualités Chrétiennes. Pour sibylline qu'elle puisse nous paraître aujourd'hui la réponse que fit Stordeur à Ranwez semble bien être une réponse du berger à la bergère. Edmond Stordeur écrit en effet : « Votre lettre (...) marque l'indispensable volonté de collaborer à l'édification d'une société plus authentiquement chrétienne. Que certaines différences de vue sur les moyens d'y arriver puissent exister entre gens de même bonne volonté est une chose quasiment inévitable et je comprends d'ailleurs très bien les difficultés qui sont les vôtres dans la situation actuelle. La société en évolution constante et rapide appelle de notre part d'ailleurs des efforts correspondants d'adaptation (...) sans que des formules trop nettes puissent donner lieu à des heurts pour l'une ou l'autre raison. Je me permets d'attirer votre particulière attention sur l'élargissement du bureau fédéral aux travaux duquel sont appelés actuellement toutes les organisations de base. Je ne doute pas que votre Fédération voudra apporter sa collaboration la plus entière. »⁴⁷.

À l'AG qui clôture l'année 1969, Paul Graisse, qui présente l'inventaire des services disponibles, souligne que leur ampleur ne peut manquer d'étonner. « Soins gratuits à domicile des 49 infirmières de la Croix jaune et blanche, aides ménagères : 75 aides familiales et seniors, service social ASBL comptant 13 assistantes sociales et infirmières, service d'assistance et de dépannage en matière de pensions, épargne pré - nuptiale, dot au mariage, repos d'accouchement, indemnités de décès, transport des malades par ambulance, vacances en Belgique et à l'étranger, cures de convalescence, importante indemnité journalière en cas d'hospitalisation, information régulière par le journal En Marche sans parler du soutien financier aux services autonomes qui collaborent avec la mutuelle : clinique et polyclinique de l'ASBL Santé et Prévoyance, inspection médicale scolaire desservant 51 établissements d'instruction, tutelle psycho-médico-sociale,

⁴⁵ V.A. 6/1/1960.

⁴⁶ V.A. 5/1/1961 dans la Voix du Travail.

⁴⁷ Les Archives de la Maison du Travail ne contiennent pas la lettre de Ranwez mais seulement la réponse de Stordeur. In André Tilquin. Les Archives de la Maison du Travail (Farde MOC).

orientation professionnelle, service de médecine du travail desservant 927 entreprises, service médico-sportif fonctionnant au centre de santé, atelier protégé de plus de 100 travailleurs⁴⁸. À l'AG du 19 décembre 1971 dont le thème est « Politique de santé et humanisation de l'action » André, qui est entré au C.A. de la Mutualité en 1963, fait le point sur l'action du Centre de Santé libre constitué le 7 février 1964 et dont il est actuellement président. Il rappelle les nombreux services proposés : inspection médicale scolaire, service médico-sportif, dépistage du cancer, service médical inter entreprises en collaboration avec l'ASBL Centre de service inter entreprises, les services PMS, un service d'orientation scolaire et professionnelle. Le 17 septembre 1972, il donne un aperçu des activités du service de dépistage des tumeurs et cancers installé rue du Lombard, il signale l'utilité incontestable du service. En 7 mois 452 examens réalisés sans qu'il y ait eu la moindre publicité. Pour 1973 les projets sont de doubler les équipes de dépistage du cancer et de créer des nouveaux services : une consultation pour les alcooliques et un centre de consultation prénuptiale et familiale⁴⁹. Un an plus tard, il rappelle les nombreux services rendus par cet organisme en insistant notamment sur le dépistage de la tuberculose, examens des maladies professionnelles, orientation professionnelle, examens médico-psychologiques des enfants de l'enseignement spécial, etc. Les activités du centre se déploient également vers une coordination des services libres de la province et en projet, on trouve la création de services d'informations prénuptiales et prénatales qui devront traiter des questions et des problèmes qui « ont toujours existé, mais ressurgissent maintenant avec acuité en raison d'une large diffusion par la presse la radio la TV », etc.⁵⁰.

En 1978, André Tilquin devient président de la fédération des mutualités chrétiennes de l'arrondissement de Namur ; il le resta jusqu'en

1992. À l'époque où il siégea au conseil d'administration et ensuite comme président de la Fédération de Namur, les mutuelles connurent dans l'ensemble du pays un développement spectaculaire, devenant une pierre angulaire du pilier chrétien belge dont elle assurait la permanence. La fédération de Namur prit part à cette croissance. Fin janvier 1973 il participera, aux côtés notamment de l'abbé Joseph Laloux et du Père jésuite Jean Raes professeur aux Facultés, à la manifestation en faveur du Docteur Willy Peers, incarcéré pour avoir pratiqué quelques 300 avortements au cours des neuf derniers mois à la Maternité Provinciale. Cette manifestation provoquera la trêve dans d'autres actions judiciaires et aboutira six mois plus tard à la libéralisation de la contraception par l'abrogation de la loi de 1923.

2.4.11. La mutuelle et l'action en faveur des handicapés.

Dans le travail mutualiste d'André Tilquin, il faut accorder une place particulière à l'action en faveur des handicapés, à laquelle il tenait beaucoup. Dès le 17 janvier 1962 avait eu lieu à la Maison du Travail, dans la salle des fêtes remarquablement aménagée et sous le patronage de l'œuvre nationale de la personne handicapée une importante réunion d'étude sur la nécessité d'un enseignement spécial destiné à ces personnes. Quelques années plus tard, en 1981, les Centres d'Accueil de Bouge (CAB) constitués en ASBL dès septembre 1980⁵¹ inaugurent le 9 octobre leurs premiers locaux. En avril 1997, les services de la polyclinique de Bomel rejoindront la clinique pour ne plus constituer qu'un seul Saint-Luc.⁵² L'idée des centres d'accueil de Bouge dont André Tilquin devint le premier président s'était manifestée en 1968. Les mutualités chrétiennes namuroises et l'ASBL « L'Entraide par le Travail » avaient d'abord envisagé un complexe destiné aux

⁴⁸ V.A. 5/1/1970.

⁴⁹ V.A. 24/12/1972.

⁵⁰ V.A. 26/12/1973.

⁵¹ Les statuts ont été publiés à l'annexe du Moniteur belge du 25 septembre 1980.

⁵² Sur l'historique de la Clinique de Bouge, on peut consulter <http://www.st-luc-bouge.be/index.php?rubr=24>.

personnes handicapées près du centre médical Saint Luc à Bomel avec possibilité d'hébergement. On aurait trouvé ainsi un moyen de développer l'atelier protégé de l'association « l'Entraide par le Travail », mais ce projet n'a pas pu se matérialiser suite au veto de l'Administration de l'Urbanisme. Dès lors, en 1970, alors que l'on pensait à l'actuelle clinique Saint Luc, la mutualité a imaginé de construire dans un ensemble géographiquement proche un centre pour adultes handicapés physiques. Finalement, en 1973, on peut présenter un projet définitif de deux constructions, l'une pour les personnes âgées, l'autre pour des handicapés physiques profonds, qui seront situées sur les terrains de Saint Luc, à quelques mètres de l'hôpital, en sorte que les personnes qui y seront hébergées bénéficient au mieux des services médicaux de la clinique⁵³.

2.4.12. Le MOC et la CSC.

Dès son entrée au MOC André entretient des contacts avec la CSC. On le voit avec les syndicalistes chrétiens au stand de la CSC lors de l'exposition organisée par le MOC à la place l'Ilon en 1949. Au début, la situation de la CSC n'était guère brillante. La guerre et l'occupation avaient laissé des traces : beaucoup d'affiliés d'avant-guerre, du fait de leur emprisonnement en Allemagne, avaient perdu le contact avec leur syndicat. La mise en sommeil des syndicats par l'ennemi avait dispersé les responsables pendant l'occupation et ils n'avaient donc pu poursuivre le travail d'unification et de formation des travailleurs. L'après-guerre avait vu une avancée de la laïcisation de la société, surtout en Wallonie : les troupes, du côté chrétien, étaient dès lors moins nombreuses et plus faibles. Les syndicats socialistes, majoritaires en Wallonie, imposaient un fonctionnement syndical sous le registre « rouge ou pas de pain ».

L'après-guerre exigeait une relance. Elle emprunta la voie du développement des services et des centrales et s'engagea sur deux thèmes : la création des comités d'entreprises (dans lesquels la CSC voit l'application de son idée de cogestion) et la semaine des cinq jours (inspirée par une préoccupation de plein emploi). En 1953 sous

l'impulsion du chanoine Knood, Directeur des Œuvres Sociales de l'arrondissement de Ciney-Dinant un groupe d'étude est créé pour préparer un congrès sur l'avenir économique et social de la Province de Namur. Cette cellule animée par François Persoons regroupait des syndicalistes, les secrétaires fédéraux et les aumôniers du MOC ainsi que des responsables de l'action coopérative. La création de ce groupe suggère qu'à cette époque déjà, l'avenir économique de la Province et de la Wallonie était préoccupant et que le syndicalisme chrétien devait le prendre en charge. Dans l'objectif de la semaine des cinq jours pour créer le plein emploi, les syndicalistes CSC se mobilisent sur la grève du samedi. Cette dernière n'est pas soutenue par la FGTB qui adopte à son égard une attitude de passager clandestin : elle la regarde avec une certaine bienveillance, « parce qu'après tout les socialistes allaient en bénéficier en cas de succès » ! Cette passivité joue en faveur de la CSC, qui devient ainsi une force dont la FGTB doit tenir compte. La progression de la CSC aux élections sociales devient constante et le nombre de centrales présentes à l'Ilon est, depuis la guerre, sans cesse croissant.

Peu après, la guerre scolaire se profile et la CSC s'y engage fermement. Les syndicats d'enseignants se mettent à occuper une place significative dans le mouvement syndical. Pour la CSC, la formation était une dimension importante dans laquelle André s'impliqua énormément.

Il appuya aussi la CSC namuroise lorsque, lors de la grande grève de l'hiver 60-61, celle-ci entra en conflit avec la FGTB et le PSB (Parti Socialiste Belge, encore unitaire) pour des raisons pratiques et idéologiques. La loi unique qu'on considérait tant à la CSC qu'à la FGTB comme défavorable aux travailleurs impliquait certes une réaction syndicale. La FGTB la concevait comme devant nécessairement passer par la grève tandis que la CSC voulait continuer à négocier fermement avec le gouvernement. Peu avant Noël le Comité national de la FGTB confirmait son opposition à la loi et décidait l'organisation d'une journée de grève dont la date serait fixée par le Bureau soit le 21 décembre 1960. Au contraire la CSC considérait que l'action menée sur le plan professionnel avait été couronnée de succès et

⁵³ V.A. 23/5/1973.

mettait en garde contre des manœuvres démagogiques : c'était sa réponse au socialiste Louis Major qui avait invité les démocrates chrétiens à prendre leurs responsabilités. Le 23 le Cardinal Van Roey appelle à renoncer à la grève. La CSC y souscrit, mais pour beaucoup de travailleurs chrétiens, il s'agissait sans doute moins de se conformer strictement à une injonction de l'autorité ecclésiastique visant à « étouffer dans l'œuf toute velléité du syndicat chrétien de se rallier au mouvement », que de vouloir être reconnus comme tels et de ne pas laisser aux seuls socialistes l'occupation de tout l'espace syndical. Les socialistes durcissent le mouvement et les responsables de la CSC redoutent de voir leurs troupes les rejoindre si les revendications qu'ils négocient ne sont pas largement satisfaites. À Namur les grèves concernèrent surtout le secteur public. Émile Putzeys et Henri Mathieu, tous deux vices présidents nationaux de la centrale des cheminots et des services publics, prennent dès le début des grèves nettement position contre les socialistes. On voit dès lors André partagé entre la position très idéologique prise par les responsables avec qui il travaille au quotidien et certains militants des équipes populaires plus tacticiens, soucieux de ne pas exacerber le conflit entre organisations syndicales. Par ailleurs, les historiens considèrent la grève comme un moment fort de la revendication fédéraliste wallonne qui, portée par le syndicat, divisera profondément la famille socialiste. Ils observent également que si l'intervention du Cardinal permit de maintenir au sein du MOC une unité de façade, elle a fait émerger des clivages entre militants, d'une part ceux qui souhaitaient clairement l'autonomie des organisations par rapport à l'Église et d'autre part les militants plus conservateurs qui s'accommodaient de la situation antérieure ou tenaient à la maintenir. Les mêmes souvent, au fil des années 60 s'opposent sur la conception du fédéralisme, entre d'une part les partisans d'une large autonomie de la Wallonie, d'autant plus nécessaire à leurs yeux que le déclin wallon s'amorçait (fermeture des charbonnages et difficultés naissantes de la métallurgie) et d'autre part les unitaristes, partisans d'un fédéralisme de décentralisation au bénéfice des provinces.

Ces clivages n'empêchent pas la progression continue de la CSC en Wallonie et particulièrement dans la région de Namur : le MOC soutient les actions de la CSC en 1964 sur les pensions des ouvriers et employés, sur la participation des femmes, les projets de formation, le contrôle des opérations financières des holdings, sur la démocratisation des entreprises... Ces actions seront couronnées de succès. En 1965 la CSC compte 834.000 membres, et la proportion auparavant défavorable d'affiliés wallons par rapport aux flamands ne cesse de se corriger. À cette époque aussi la pratique du front commun avec la FGTB prend consistance, comme en témoigne par exemple le fait qu'en janvier 66 les deux organisations demanderont à être reçues ensemble par le gouvernement, l'audience ayant pour objet l'assainissement de l'INAMI.

Le 15 juillet 1971, Jef Houthuys, président de la CSC, tient à Namur une réunion d'information sur la démocratisation de l'entreprise, André Tilquin y participe, il est aussi présent le 18 décembre quand la fédération régionale de la CSC fête ses 60 ans d'activités. Lors de la séance académique Albert Dusart, président, rappellera avec fierté les luttes et les efforts qui ont marqué cette longue étape et signale que la CSC dépasse actuellement les 900.000 membres. Au cours de cette décennie, les activités de la CNE prennent une tournure plus combative qu'auparavant, notamment dans les secteurs bancaires et des soins de santé. C'est un changement de culture syndicale, les employés ayant une tradition moins revendicatrice que les centrales ouvrières. Ainsi en février 72 la CNE dépose un préavis de grève à St Élisabeth, institution chrétienne. Dans le secteur bancaire, la CNE namuroise porte des revendications sur la priorité à l'humain, l'organisation du travail. L'égalité ouvrier/employé en matière d'appointments, la qualification professionnelle, la sécurité de l'emploi et l'élaboration d'un cahier de revendications à discuter au niveau national font aussi partie des chevaux de bataille de la CNE Namur. Le 28 mars 1973 à la Maison du travail se tient une importante réunion de la CSC qui réclame les crédits d'heures à consacrer à la formation des travailleurs. Nous pouvons témoigner qu'André Tilquin était favorable à cette évolution du syndicalisme qui était pourtant considérée avec beaucoup de circonspection dans

beaucoup de milieux chrétiens. À cette époque encore les cadres créent un groupe spécifique au sein de la CNE, le GNC, Groupement National des Cadres. Ce n'est pas pour rien que Guy Roba, qui avait participé activement à toute cette évolution du syndicalisme chrétien, sera 1^{er} suppléant de la liste conduite à la chambre par André Tilquin en 1985

2.4.13 Le MOC et l'économie en province de Namur et en Wallonie.

Le 16 décembre 1962, lors d'une réunion à huis clos au Palais provincial, est discrètement constituée la Société Intercommunale d'Aménagement et d'Équipement économique de la région namuroise, à laquelle la Ville avait marqué son adhésion au conseil communal du 25 mai⁵⁴. L'acte constitutif de l'association est adopté en présence du gouverneur et du greffier provincial, des bourgmestres, échevins ou secrétaires communaux désignés par les instances compétentes. Le jour même, l'assemblée se choisit comme président Raymond Materne, président du conseil provincial et comme directeur Josse Lemaire, Directeur de l'Office économique, social et culturel de la Province⁵⁵. Ainsi les affaires économiques avaient pris une telle importance dans la Province qu'il leur fallait un outil spécifique. L'intercommunale est à ce stade composée de mandataires publics comme représentants les intérêts des communes et de la Province. L'assemblée qui doit compter statutairement 36 personnes intégrera des délégués du secteur privé, dont André Tilquin⁵⁶, qui sera élu parmi les 12 membres du Conseil d'Administration. Quatre intercommunales économiques seront ainsi constituées dans la province et réunies dans un organe de gestion le BEP, Bureau économique de la Province. Plus tard, en 1968, André Tilquin y cédera sa place à

Georges Martin, secrétaire de la CSC, mais aussi membre du PSC. Au départ de Georges Martin à la retraite, Jules Ernoux qui lui succédait au secrétariat de la CSC, lui succède aussi au C.A. du BEP. Son intégration se fait sur le quota du PSC alors qu'il n'y était pas affilié. Pour arriver à ce résultat André a dû patiemment mener bataille au sein du parti. Ainsi une fois encore le voit-on fidèle à sa méthode : pousser aux places utiles les hommes qui lui paraissaient les plus adéquats plutôt que de chercher à accumuler les mandats pour lui-même.

Fin 1967 il participe à la fondation du club namurois « Convergences » qui était un projet du gouverneur socialiste René Close. Ce club rassembla des syndicalistes et des politiques de différents courants. Il voulait contribuer à un effort collectif de réflexion au niveau wallon, au-delà de toute forme de clivage, au règlement global des contentieux économiques, sociaux et linguistiques, notamment la question de Louvain. Le dépassement de ces contentieux impliquait pour eux de renoncer à des formes d'interventions identiques en Flandre et en Wallonie, autrement dit à un parallélisme considéré comme toujours défavorable aux Wallons. Le club se proposait donc de mener des études et d'élaborer des solutions spécifiques pour l'économie wallonne⁵⁷.

Deux courants, on l'a dit, existaient parmi les militants du MOC, certains affirmant l'autonomie du social vis-à-vis du politique autrement dit, à l'époque, une distance à l'égard du PSC, tandis que d'autres au contraire voulaient maintenir l'unité sociale et politique du monde chrétien. C'est alors que des intellectuels et des militants associatifs chrétiens font revivre Rénovation Wallonne qui, à Namur, invite un groupe de personnalités à participer à un large débat le 21 janvier 1961 sur l'avenir de la Wallonie. Ces assises sont présidées par Victor - Louis Renard,

⁵⁴ V.A. 26-27/5/1962.

⁵⁵ V.A. 17-18/11/1962. On y retrouve notamment André Spineux bourgmestre de Vitruval (on fêtera ses 25 ans de mayorat en 67. V.A. 8/5/1967) comme commissaire et comme membre Hilaire Bertinchamps pour Tamines, Antoine Humblet et Jules Hendrick pour la Province.

⁵⁶ V.A. 15-16/12/1962.

⁵⁷ Voir rubrique A Tilquin dans Encyclopédie du mouvement wallon t.4. Parlementaires et ministres de la Wallonie (1974-2009) Institut Destrée. Centre d'histoire de la Wallonie et du mouvement wallon, Namur, 8 août 2010.

ancien résistant et membre du bureau de Rénovation Wallonne. Henri Mathieu et Gilbert Delvaux y prendront la parole. Pour Henri Mathieu, président de la commission politique du MOC, une solution aux problèmes de « l'économie wallonne réside dans le développement d'un enseignement technique et d'une main d'œuvre de qualité » en d'autres mots faire entrer une classe de travailleurs qualifiés dans les nouvelles technologies qui permettraient de reconverter la Région. Quant au fédéralisme, dit-il, ces dernières semaines ont révélé ce que cela donnerait : une dictature socialiste wallonne en face d'une dictature catholique flamande ». Gilbert Delvaux, moins excessif, propose à Rénovation Wallonne de préparer un prochain congrès « comportant deux rapports bien au point qui cristalliseraient pour l'opinion le problème wallon ». Il est difficile de considérer que ces prises de position réservées et au mieux attentistes n'expriment pas mutatis mutandis le point de vue majoritaire de la Maison du Travail⁵⁸.

Fin février Rénovation Wallonne propose un large plan de réformes structurelles⁵⁹ tandis qu'au même moment le socialiste André Renard, tirant les conclusions de la grève de 1960, crée en février 1961 le Mouvement Populaire Wallon (MPW). Si dans le Borinage quelques syndicalistes chrétiens adhéreront directement au MPW, à Namur cependant la plupart des militants restèrent unitaristes et attachés au Parti Social Chrétien, suivant en cela l'option du président national du MOC André Oleffe. Mais les événements se précipitent : le 17 février les ministres libéraux, en désaccord avec les arrêtés d'exécution de la loi unique, démissionnent et le Roi signe l'arrêté de dissolution des chambres. Désormais on ne peut plus dans le Mouvement ignorer ou amoindrir le

contentieux Flamands/Wallons. Le 16 septembre 1961 encore à la Maison du Travail plusieurs centaines de dirigeants du MOC national se réunissent en un congrès extraordinaire consacré aux problèmes wallons. De nombreux calicots avaient été déployés où on pouvait lire « Wallons libres et égaux » ou « Wallons, Flamands et Bruxellois courageux, rouspéteurs, mais tous Belges », « Les Wallons le veulent la Wallonie vivra ». Et l'évêque de Namur lui-même, Mgr Charue, évoquera la question wallonne en octobre, à Tamines en clôturant la mission du secteur ouest. Mais pour l'heure au congrès extraordinaire du 16 septembre, le Mouvement Ouvrier Chrétien préfère que face aux slogans, on adopte plutôt des mesures concrètes dans les domaines démographique économique, culturel et linguistique et que l'on engage des réformes institutionnelles. On y expose les problèmes de natalité et d'exode rural, d'expansion industrielle de logement, d'enseignement technique, mais aussi de l'insuffisance du réseau routier et autoroutier. Jacques Wynants de Verviers souligne l'obligation pour le MOC de parler avec tous les Wallons et de garder ses distances par rapport aux gouvernements et aux partis politiques. On voit donc par ce congrès que le MOC veut clairement affronter les problèmes wallons, mais aussi mettre en débat les points de vue divergents évoqués plus haut. Mais André Oleffe conclut en appelant au réalisme et à une procédure pacifique évolutive et respectueuse avant tout des droits de la personne, pour trouver une solution aux problèmes wallons et aborder les réformes nécessaires. Il lance un appel aux socialistes pour qu'ils acceptent une réalisation démocratique de la réforme, excluant les méthodes autoritaires, apportant aux minorités croyantes les garanties indispensables à leur

⁵⁸ V.A.23/1/1961. Parmi les autres personnalités présentes Edgard Maréchal, Directeur de la station RTB de Namur, le Chanoine Philippot, aumônier des classes moyennes, Félix Rousseau professeur émérite à l'université de Liège, et membre de l'Académie Royale de Belgique. M. Renard conclura la réunion en soulignant encore que le problème doit passer sur le plan politique et que quand les réformes nécessaires entreront en voie de réalisation, Rénovation wallonne considérera sa mission comme remplie. « En terminant le bureau a pris connaissance d'une lettre par laquelle l'abbé Blouard, Directeur de la revue « Le Guetteur Wallon » convie notamment les membres de Rénovation Wallonne à garder la devise du regretté Fernand Danhaive « Belges d'abord, Wallons toujours » et comme drapeau celui du Coq Wallon cravaté aux couleurs belges. »

⁵⁹ V.A.23/1 et 27/2/1961. Le premier congrès de Rénovation Wallonne se tiendra le 27, où on note la présence de délégués syndicaux et des œuvres sociales ainsi que celle de Delvaux, Jaminet, Remacle et Barbeaux alors au cabinet de Léon Servais, Ministre du Travail et de l'Emploi (V.A. 26 et 23/5/1961).

adhésion aux institutions nouvelles. Il relaye ainsi les inquiétudes de certains responsables et militants soucieux de garder leur identité chrétienne dans d'éventuelles réformes de structure.

L'atmosphère politique semble alors s'apaiser, mais les problèmes demeurent : en décembre 1965, le 22, les évêques belges constituent une commission pour étudier les problèmes d'essaimage et d'autonomie des deux ailes de l'Alma Mater. Le bourgmestre de Namur Fernand Pieltain posera en 1967 la candidature de sa ville pour accueillir l'Université francophone de Louvain en cas de transfert tandis que pour le Recteur Mgr Massaux, « il n'est pas question de transfert », ce qui n'empêche pas l'Université de réfléchir sur un déménagement complet et son échelonnement. Puis la fièvre remonte et au d'essaimage et d'autonomie des deux ailes de l'Alma Mater. Le bourgmestre de Namur Fernand Pieltain posera en 1967 la candidature de sa ville pour accueillir l'Université francophone de Louvain en cas de transfert tandis que pour le Recteur Mgr Massaux, « il n'est pas question de transfert », ce qui n'empêche pas l'Université de réfléchir sur un déménagement complet et son échelonnement. Puis la fièvre remonte et au premier trimestre 68, en pleine « affaire de Louvain », Louis Boulvin (Mons), Germain Cappellemann (Charleroi), Jean Verjans (Liège) et André Tilquin signent « Une lettre de quatre secrétaires régionaux du MOC. Les supports de la solidarité wallonne », qui plaide pour la reconnaissance de la « Communauté Wallonne », la parité dans l'État et la solidarité francophone⁶⁰.

Le nouveau règlement organique qui prévoit la collaboration des deux universités catholiques de Louvain est publié au moniteur du 19 novembre 1968. Le programme d'urbanisme visant le déménagement, programme confié à un consultant

américain, peut être présenté à une AG des amis de l'UCL dès la mi- décembre.

Dans cette affaire et malgré l'opportunité de défendre les intérêts économiques de Namur dans le déménagement et la recherche d'une implantation en Wallonie de l'UCL, le MOC namurois, dans le cadre des activités du club Convergences, prend position contre la scission de l'Université de Louvain. De même, compte tenu de l'héritage qui marqua ses débuts au MOC André Tilquin préféra, au moment des événements de Louvain, voir se constituer sous la présidence d'Albert Parisis une aile wallonne au sein du PSC plutôt que de participer à la création

⁶⁰ Cette lettre est reproduite in extenso dans Robert Royer. Histoire de Rénovation Wallonne, 1973. p 164 et partiellement dans Paul Wynants. André Oleffe et le fédéralisme : du rejet à l'acceptation résignée.(1961-1972). Courrier hebdomadaire du CRISP. 9/2007. p.39. « Il serait vain, ridicule, superflu de reprendre le dialogue, dans le cadre unitaire de la Belgique, avec un peuple qui poursuit un monologue triomphaliste envahissant et, de surcroît provoquant. Dès maintenant, et le plus tôt sera le mieux, l'essentiel de toutes les négociations doit se braquer sur la reconnaissance officielle des réalités communautaires. Cette démarche peut s'appeler du « fédéralisme », de « l'inter-provincialisme », du « supra-provincialisme », peu importe en tout état de cause. Il s'agit surtout de déterminer ce qui sera du ressort du pouvoir central et ce qui sera du ressort communautaire. Il n'y a de dialogue possible que dans cette perspective obligée (...). En conclusion de notre propos, retenons la trilogie suivante : Communauté Wallonne, Parité dans l'État, Solidarité francophone ».

du Rassemblement Wallon (R.W.)⁶¹. Il se montra aussi perplexe lorsqu'au lendemain de la 51^e Semaine sociale wallonne d'avril 1969, fut lancé à Charleroi le mouvement Objectif 72 Wallonie-Bruxelles⁶². D'accord avec la revendication de réformes de structure il ne pouvait cependant concevoir que pour les réaliser il faille voir l'État disparaître au profit d'une Europe des Régions. Lorsqu'en février 1972 le Conseil général du MOC fit l'option du pluralisme, il adopta une attitude similaire à celle d'André Oleffe, président national du MOC, celle d'un rejet et d'une acceptation résignée. Ces événements furent

l'occasion de tensions fortes au sein de la Maison du Travail. André choisit de ne pas défendre ses idées personnelles et par respect des choix des organisations et de la majorité de leurs militants, il veilla à ce que chacun fasse preuve d'ouverture. Donnant l'exemple, il apporta soutien et encouragement à tous ceux qui, affiliés ou militants, rendaient visibles, par leur engagement politique au PSC comme au RW, les options du MOC et de ses organisations, mais en veillant à ce qu'ils n'engagent pas directement celles-ci. Dès lors, si le PSC reste à Namur, jusqu'au milieu des années 60, le relais politique officiel et exclusif

⁶¹ Le Rassemblement Wallon s'est constitué, en février 1968, à La Louvière sur le traumatisme du « Walen Buiten », qui manifesta la volonté flamande de scinder l'Université Catholique de Louvain. Sa fondation est annoncée le 7 mars. Il est le rassemblement du Front Wallon (FW- Charleroi) du Parti Wallon des travailleurs (PWT-Liège) et du Rassemblement Démocratique Wallon (RDW Namur) regroupant dès 1964 autour de Robert Moreau, François Perin (chacun élu en 65) et Fernand Massart, des militants du MPW, des communistes et des exclus du PSB lors du congrès de décembre 1964 qui avait considéré incompatible la double appartenance au PSB et au MPW. Ces différentes tendances se rassemblèrent en 1965 pour constituer le Parti Wallon (PW). Notons toutefois que Moreau et Massart ont dès cette époque des contacts avec des milieux catholiques ce qui permettra au moment de la question de Louvain la constitution d'un rassemblement unique et pluraliste des militants wallons. Le Rassemblement Wallon (RW) se présente aux élections de mars 1968, où il obtient avec le Front des Francophones (FDF) à Bruxelles 12 députés (5 FDF et 7 RW (+7)) et 8 sénateurs. Le RW et le FDF annoncèrent leur fusion le 21 mai 1968. A Namur Fernand Massart, bourgmestre de Beez est élu député (le 31/03/68 et 1.2.6-7/4/1968) et Jean Goffart avocat, président de la fédération des Mutualités Chrétiennes de l'arrondissement de Dinant depuis 1949 et Bourgmestre de Dinant entre 1961 et 1964 est élu (le 16/04/68) sénateur provincial de Liège. Il sera sénateur élu direct de l'arrondissement de Dinant-Philippeville de 1971 à 1977. Suite à un différend il quittera le groupe FDF-RW en décembre 1976 et siégera comme indépendant jusque à la fin de son mandat. Début juin 1968 l'union FDF-RW se structure au premier congrès général du RW à Namur. Les membres du bureau sont Peeters FDF, Massart RW, Duvieusart et Perin RW, Marcel Thiry sénateur RW, Moreau RW, le professeur Michel et Léon Defosset FDF. Duvieusart est président de la formation FDF-RW, Perin président du RW. Un triumvirat Duvieusart, Perin et Peeters coiffa le RW. A ce congrès Jean Goffart se distinguera en exigeant l'autonomie intégrale de la Wallonie, ce que ne demandait pas Fernand Massart (autonomie des communautés) dans son rapport sur les institutions politiques et culturelles (V.A.10/6/1968 p 7). Le 5 novembre 1968, le Conseil Economique Wallon - CEW- organisera à Bruxelles au Palais des Congrès une réunion des parlementaires du Sud, précédée la veille par une conférence de presse des 4 mouvements wallons : Jean Pirotte pour Wallonie Libre, Jacques Yerna pour le MPW, André Piron pour le Mouvement Liberal wallon et Rober Royer pour Rénovation wallonne. Il ne manque pas d'intérêt d'en rappeler les prises de positions qui influenceront la suite de la régionalisation : auto-détermination des populations intéressées quant à leur appartenance à une Communauté, transfert au Conseil Economique Régional d'un véritable pouvoir de décision, organisation de la parité en matière budgétaire, refonte des lois d'aide économique sur base plus sélective compte tenu des besoins des régions, création d'une seule Société de Développement Régional pour la Wallonie, contrôlée par le Conseil Economique Régional chargé de la dévolution des crédits, compétente pour prendre des initiatives industrielles publiques, réalisation des revendications du mémorandum du CEW, instauration d'un calendrier de reconversion assurant un parallélisme entre prévisions de fermetures ou rationalisations et création et extension d'entreprises. A Namur c'est le démocrate chrétien Jules Hendrick qui sera désigné pour faire partie du CERW. Ces succès de 1968 expriment et créent des tensions entre militants tant au MOC de Ciney qu'au MOC de Namur puisque d'un côté Victor Barbeaux - élu Député PSC - et de l'autre André Tilquin - membre du bureau d'arrondissement du PSC - pouvaient difficilement se montrer favorables à la naissance et à la victoire du R.W.

⁶² Le lancement de ce mouvement progressiste se fit en présence de 200 personnes. Il se fixait deux priorités : « La démocratisation des structures économiques, sociales, politiques et culturelles mais aussi l'autonomie de la Communauté wallonne et francophone dans le cadre de l'Europe des régions ». Paul Wynants. André Oleffe et le fédéralisme. op., cit, pp.45-46.

des organisations de la Place l'Ilon - au sens où c'est avec lui que se négocient les options à défendre et les places à obtenir en période électorale – il perd progressivement cette place exclusive, les organisations devenant progressivement plus réservées à son égard et plus ouvertes à d'autres partis.

Lorsque des militants s'impliquèrent officiellement et nettement dans le Rassemblement Wallon, André Tilquin veilla à respecter et faire respecter leur choix et tenta même sans grand succès de faire cohabiter une pluralité d'options au sein de la commission politique. Ainsi donc, sans qu'il puisse être contesté qu'André Tilquin soit de gauche, il fut et resta toujours sceptique et clairvoyant face aux tentatives du mouvement d'exprimer les options progressistes autrement que via la Démocratie Chrétienne du PSC⁶³, qui échouèrent d'ailleurs l'une après l'autre dès leur première expérience électorale. En revanche, sur le terrain économique, il était en phase avec les mouvements wallons et les revendications qu'ils portèrent, orientant très nettement l'action

économique régionale et provinciale dans un sens qui faisait peu confiance, c'est le moins qu'on peut dire, à l'efficacité « de la main invisible du marché ». Il s'agissait bien d'encadrer l'économie capitaliste par des décisions politiques de manière à ce qu'elles soient non seulement efficaces, mais aussi au service des populations et des difficultés qu'elles rencontraient..

2.4.14. Le MOC et la gestion de la Maison du Travail.

En 1971, suite à la cession par bail emphytéotique des bâtiments de l'Ilon au MOC et à ses organisations (rappelons qu'auparavant les bâtiments appartenaient aux œuvres sociales de l'évêché), André Tilquin devint le 7 septembre, secrétaire-administrateur délégué de l'ASBL Maison du Travail. Albert Dusart, auquel succédera Georges Martin, en avait été le premier président et Jules Daix le trésorier. Au départ du premier André accède à la présidence de l'association dont l'objet est ainsi défini :

⁶³ Pour mémoire les tentatives les plus marquantes sont : 1) l'engagement de quelques syndicalistes chrétiens du Borinage dans le MPW (Mouvement Populaire Wallon groupe de pression, ni parti ni syndicat, créé en février 1961 par André Renard) en vue de prolonger les objectifs de la grève contre la loi unique (programme d'austérité engagé par le gouvernement de Gaston Eyskens) : les réformes de structures et le fédéralisme; 2) la création en décembre 1963 du Rassemblement pour le Droit et la Liberté (RDL) suite au dépôt le 14 novembre 1961 d'un projet de loi du Ministre de l'Intérieur Arthur Gilson prévoyant la fixation de la frontière linguistique, devenu loi du 9 octobre 1962. Le RDL sera une préparation efficace à la fondation sur base pluraliste à Bruxelles du Front Démocratique des Francophones (FDF) le 11 mai 1964. Celui-ci ne fit toutefois qu'ultérieurement l'option du fédéralisme; 3) la Fondation en 1968 du Rassemblement wallon; 4) la création du Mouvement d'Animation Politique- Groupement des Travailleurs Chrétiens (MAP-GPTC) en 70-71 dont la visée explicite était de rendre possible la participation de chrétiens impliqués dans le MOC à un rassemblement des progressistes avec les socialistes et les communistes. Il s'agissait non seulement de rendre possible une réponse favorable à l'appel de Léo Collard du 1^{er} mai 1969 mais aussi de consolider dans le Borinage le succès obtenu à Cuesmes aux élections communales de 1964 par une liste de progressistes - PWT et chrétiens de gauche (Union Démocratique Wallonne UDW) - conduite par René Noël (PWT). Celui-ci qui en 1964, tenta avec succès, un rapprochement avec des chrétiens pour mettre en œuvre une forme de l'action politique prônant la démocratie directe, l'organisation en comités de base, la nécessité d'une initiative industrielle publique sous contrôle ouvrier et l'autogestion des travailleurs dans les entreprises industrielles, constitua dans le même esprit et également avec une liste l'UDP (Union démocratique et progressiste) pour les élections du Grand Mons. Cette tentative (UDP-Mons) locale tenta de s'élargir à la Wallonie mais ne sut présenter des listes aux élections législatives anticipées de mars 1974 que dans le Hainaut et en Brabant Wallon et à Namur en cartel avec le PCB ; 5) la constitution dans une perspective progressiste et pluraliste du Groupe B-Y (Max Bastin - Jacques Yerna) entreprenant une réflexion sur les objectifs et le programme d'un rassemblement des progressistes. Ce groupe s'est réuni dès 68 à l'initiative de François Persoons, et fut constitué comme Groupe B-Y dès 1971 (voir Jean Neuville et Jacques Yerna. Le choc de l'hiver 60. Le choc de l'hiver 60 - '61. Bruxelles. Pol-His. 1990. pp. 181-182) ; 6) la création, dans la même perspective que celle du Groupe B-Y, d'Objectif 72 : groupe de pression visant à influencer les partis politiques ; 7) la tentative liégeoise de représentation autonome des travailleurs chrétiens au niveau communal au travers du Parti Ouvrier Chrétien (POC) constitué en 1977 autour de Marc Delbovier. Celui-ci n'eut aucun élu aux élections de 1981 ; 8) la création par le MOC Wallon et Bruxellois en 1982 du Mouvement Solidarité et Participation (SEP) qui présenta, sans succès, en Wallonie et à Bruxelles, des candidats sur des listes spécifiques aux élections législatives de 1985.

« favoriser la création et le développement de toutes les œuvres populaires d’instruction, d’éducation et de prévoyance ainsi que de toutes organisations constituées en vue de l’amélioration du sort des classes laborieuses et de toutes autres œuvres sociales » (Art 3). Pendant de nombreuses années, il veilla à la répartition des locaux entre les différentes organisations, à l’entretien et aux transformations nécessaires du bâtiment, à l’équilibre financier des budgets et comptes de l’ASBL⁶⁴. D’aucuns se souviennent des éclats de voix rares, mais forts, échangés avec Georges Martin, secrétaire fédéral de la CSC. Ainsi s’exprimaient les relations conflictuelles entre personnes et organisations et plus largement des désaccords occasionnels inhérents à la gestion de la vie quotidienne dans les bâtiments dont ils se considéraient tous deux responsables. André, comme Pierre Grandry et Georges tentèrent, chacun à leur tour, le plus souvent avec succès, de les dédramatiser, sans jamais les nier.

2.4.15. Le Secrétaire du MOC à la vice-présidence du Comité Central de Wallonie.

Des militants de la Place l’Ilon étaient très actifs dans le Comité Central de Wallonie (CCW) qui organisait depuis 1923 les fêtes de Wallonie à Namur. Ces fêtes ont été imaginées par François Bovesse, alors député libéral pour ne pas laisser sans suite le Congrès Wallon de 1912. Celui-ci réuni par Jules Destrée avait affirmé l’existence de la Wallonie et revendiqué des institutions propres pour la gérer. Les fêtes de Wallonie de Namur devaient donner une première concrétisation à cette idée. Mais dans de nombreux milieux chrétiens, la notion même de Wallonie était rejetée ; toutefois, l’existence d’un comité rassemblant les organisateurs de fêtes de quartiers était d’une apparence suffisamment innocente pour qu’il ne puisse être reproché à personne d’y

participer et d’y affirmer éventuellement une identité wallonne. Dès 1962 André Tilquin participe ainsi aux activités du comité que préside alors Joseph Calozet. Il prend la parole comme représentant du conseil d’administration du CCW lors de levers des couleurs wallonnes dans les quartiers de Namur et y exprime sa conception d’une « Communauté Wallonne » comme on disait alors pour évoquer une communauté de vie et de culture, sans nécessairement y ajouter l’idée d’une structure administrative ou politique. En 1962, selon *Vers l’Avenir*, « Il accroche quelques idées au drapeau qui flotte maintenant sur Belgrade (un village hors de Namur) (...) il évoque ceux qui nous ont précédés sur un territoire où il fait bon vivre (...) et ceux qui ont donné leur vie pour la liberté du pays ». En 71 André est au Conseil d’administration du CCW, chargé de l’animation du Marché aux Légumes où il suscitera Nameur Li Glote - Namur la Goulue - un ensemble d’échoppes où sont vendues des spécialités gastronomiques namuroises. Le succès est tel que désormais le Marché aux Légumes sera désigné comme le cœur battant du vieux Namur. Le Comité Central était aussi un lieu de tensions vives entre tendances politiques libérale, socialiste et chrétienne de ses membres entraînant même à un certain moment la démission de l’échevin socialiste Jean-Louis Close, ce qui pouvait être gênant parce que le Comité Central avait besoin de l’aide de la Ville. Au cours des échanges verbaux violents, André Tilquin, considérant le tout avec calme et ironie s’évertua à apaiser les tensions et à faire des propositions de pacification.

Très jeune patronné de la paroisse Saint-Nicolas, jociste-résistant et président fédéral lorsqu’il était employé des Brasseries Delforge, André Tilquin

⁶⁴ Voir *Moniteur* du 02/12/1971 p 3971-3972. Les constituants sont Joseph Brilmaker directeur des œuvres sociales, Jules Daix. Employé, Albert Dusart retraité, Paul Graisse directeur de la Fédération Namuroise de Mutualités chrétiennes, Gaston Hubaut directeur de la clinique Saint Luc à Namur, Georges Martin secrétaire de la Fédération namuroise de la CSC, Marie Quevrin secrétaire de la fédération namuroise de Vie féminine, Edmond Stordeur fonctionnaire, André Tilquin secrétaire d’arrondissement du Mouvement ouvrier chrétien. « En fonction de son objet elle pourra notamment acquérir ou prendre en bail immeubles, construire ou aménager tous locaux, les meubler, les outiller, en accorder la jouissance, sous quelque forme que ce soit à titre gratuit ou onéreux, à des organisations ou des œuvres répondant à son objet social, fonder et administrer ces dernières. » (Art 3).

devint en 1949 le premier secrétaire fédéral du MOC. Héritier de la Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens, composante des œuvres sociales chrétiennes, le mouvement était à réformer, à reconstruire et renouveler. Participer à la reconstruction d'organisations, les coordonner, cela nécessitait un engagement personnel fort dans la réflexion et l'action ainsi qu'une haute capacité d'animation. Ce métier à multiples facettes devait être exercé sans compter son temps et en acceptant des contraintes particulières ; il était aussi à inventer, à tout le moins dans les équilibres à réaliser entre exigences multiples et changeantes. Il nécessitait une connaissance concrète des situations, des organisations constitutives et des personnes ainsi qu'une habileté à les accorder. Il fallait surtout le faire entrer dans la nouvelle donne sociale et politique qu'avait ouverte le pacte social de 1944.

Les conflits d'exigences, produits partiels de la structure du mouvement et de ses relations extérieures (MOC- PSC), tout comme l'écho à l'intérieur du MOC des grands conflits qui agitaient la société belge, peuvent être rappelés au travers de différentes oppositions : entre résistance et compromis dans la collaboration, entre famille et société, entre autonomie du social ou couplage avec le politique, entre Flamands et Wallons, entre léopoldistes, monarchistes et républicains, entre secteurs socio- économique et socio-éducatif, entre conservateurs et progressistes, entre unitaristes et fédéralistes, entre gauche et droite, entre inter-provincialisme et fédéralisme, entre laïcité et pluralisme confessionnel ... Évaluer l'action réalisée dans ces circonstances ne peut déboucher que sur des appréciations peu claires, voire quelquefois contradictoires. Si André assumait souvent de manière non conformiste ces contradictions et s'il ne détestait pas le conflit pour autant qu'il soit momentané, il veilla toujours à ce que les conséquences qui pouvaient en découler pour les personnes ne soient jamais rejet de l'autre. Cette façon de faire ne servit pas toujours ses légitimes intérêts personnels, mais son ironie lui permit souvent de surmonter les frustrations liées à des échecs ou semi-échecs. Au MOC, à Namur comme au bureau national lorsqu'il y fut élu, d'aucuns considéraient qu'il était trop effacé, mais il n'est pas certain que ce fût le cas. Au contraire personne ne peut contester

qu'il y fut un militant de caractère et une personnalité marquante. C'est cet homme qui, n'ayant rien demandé pour lui-même, répondit favorablement à la possibilité qui lui fut offerte par le PSC de continuer dans l'arène politique l'action sociale et associative.

II. L'action politique et sociale.

1. À l'intérieur du PSC.

Dès le début des années 50, des élus et militants du PSC tiennent des permanences politiques et de services dans le bureau d'André Tilquin à la place l'Ilon. Certains d'entre eux sont rapidement élus au bureau d'arrondissement du parti.

Toujours secrétaire régional du MOC André Tilquin est élu, en décembre 1972, président du comité d'arrondissement du PSC. Il y portera quelques innovations, notamment en faisant élire le Comité par l'Assemblée Générale des membres et en réunissant régulièrement à Bruxelles tous les membres namurois des cabinets ministériels PSC. Il estimait en effet que si ces personnes acceptaient de se rencontrer, se connaître et discuter, leur action serait plus efficace et ils pourraient informer mieux le PSC namurois des activités menées par les ministres. Il est attesté qu'il anima le comité d'arrondissement à la satisfaction générale et dans un souci de plus grande démocratisation du parti. Cette élection n'efface en rien son appartenance au courant démocrate-chrétien francophone qui prenait forme dans un comité présidé par André Magnée, ancien ajusteur à la FN d'Herstal, délégué syndical puis permanent des métallurgistes CSC de la Basse-Meuse, animateur de la Démocratie chrétienne liégeoise, élu député en 1965. Il orientera l'action démocrate chrétienne sur la ré-industrialisation de la Wallonie et la mise sur pied d'égalité des régions en matière économique. Partisan de la décentralisation (interprovinciale) et de la fédéralisation du PSC en deux partis autonomes ainsi que d'un rapprochement des forces progressistes de gauche, méfiant quant au transfert de la section française de l'UCL en Wallonie - transfert considéré comme le point de vue de la bourgeoisie catholique - il l'est aussi vis-à-vis des Bruxellois dont il considère peu pertinentes les

revendications culturelles. En matière institutionnelle, il s'intéresse comme Alfred Califice et Victor Barbeaux aux positions de Rénovation Wallonne mais garde vis-à-vis de celles-ci plus de distance que ses compères. De manière générale, les démocrates chrétiens de cette époque partagent ces mêmes convictions, mais divergent sur les questions institutionnelles et – déjà - les rapports de la Wallonie avec Bruxelles. Dès 1971 toutefois Alfred Califice projette et imposera rapidement, au sein du PSC, (en 73-74) la constitution d'un mouvement Démocratie Chrétienne pour la Wallonie et Bruxelles. Fin janvier 1974 l'exécutif national de la Démocratie Chrétienne, présidé par André Magnée, se réunit en vue de préparer l'assemblée générale d'Herbeumont du 30 mars à laquelle André Tilquin participera et dont l'objectif est l'élaboration d'un plan d'action et la mise en place de structures définitives. Cet exécutif se dit attaché à l'initiative publique en matière énergétique et regrette que le gouvernement Leburton ait dû démissionner à ce propos⁶⁵.

2 Du parti au Parlement.

Après la démission du gouvernement Leburton, des élections ont lieu le 10 mars. André Tilquin devient Sénateur Provincial, grâce à l'appui d'André Oleffe président du MOC et au soutien massif du PSC namurois. Bien sûr il y avait d'autres candidats à ce mandat... « C'est Jules Hendrick qui m'a annoncé que je devenais sénateur, pendant que j'étais en réunion. Je ne m'y

attendais pas, mais Oleffe était mon patron et comme Oleffe le voulait (...). »⁶⁶. À la suite à cette élection André Tilquin⁶⁷ quittera le secrétariat fédéral du MOC de l'arrondissement de Namur le 30/3/1974, après avoir prêté serment le 28/3/1974. Cette élection fait automatiquement de lui un membre du Conseil de la Communauté Culturelle Française. Ce double mandat résultait de la première organisation de l'autonomie culturelle adoptée par la révision constitutionnelle de 1970 créant trois entités culturelles ; néerlandophone, francophone et germanophone. Mais cette révision constitutionnelle ne faisait qu'annoncer la création des trois régions, wallonne, flamande et bruxelloise. En effet, il fallut attendre 1980 pour voir se réaliser le principe des trois régions alors que les conseils culturels existèrent dès 1971. Il faut se rappeler que la revendication de l'autonomie culturelle en Flandre avait une portée territoriale incluant l'existence d'une Région flamande comprenant Bruxelles, tandis qu'au contraire la revendication régionaliste en Wallonie portait sur l'autonomie économique, distinguant Région Wallonne et Bruxelloise. Alors que pour la Flandre la fusion des exécutifs allait de soi, ce n'était pas le cas du côté francophone, les Wallons voulant qu'il soit tenu compte des besoins économiques spécifiques de leur région et de plus ils considéraient en même temps que leur communauté de langue s'étendait aux francophones de Flandre, concernait à l'évidence la majorité des Bruxellois, et que cela imposait donc d'éviter une annexion des francophones de Bruxelles, enclavée depuis

⁶⁵ V.A. 24/1/1974.

⁶⁶ Pierre Tilly se fondant sur un témoignage de Charles Ferdinand Nothomb, fait mention de cette volonté, constante depuis plusieurs années, d'André Oleffe de renforcer la DC au sein du PSC et ce dès avant son entrée au Gouvernement. « On s'est contacté pour évoquer la représentation du PSC dans la province et l'importance d'avoir des candidats issus du milieu ouvrier » in : André Oleffe. Un homme d'influence. Le CRI., 2009. p. 462. Ce souci a joué en faveur de Robert Conrotte dès l'élection de 1972, puis pour d'autres parmi lesquels André Tilquin. A l'occasion de l'entrée d'Oleffe au gouvernement, Tilly évoque le souci d'un ministre non parlementaire de disposer d'un entourage lui permettant de développer une politique spécifique pas trop éloignée de ses engagements antérieurs au MOC, le ministre tenant à garder contact tout particulièrement avec la CSC.

⁶⁷Le 21/3/1974 (p. 3) Marcel Coppay évoque dans Vers l'avenir une grande figure du MOC et du Comité Central des fêtes de Wallonie. « Il eut plusieurs fois l'occasion de proclamer ses convictions wallonnes, ses espoirs en l'avenir de la région, lors des nombreux levers de drapeaux de l'agglomération ou au cours des réceptions officielles des fêtes de Wallonie à la Ville et à la Province/ Militant PSC...il s'y fit très vite remarquer par son bon sens et son esprit d'accueil. L'an dernier il fut choisi comme président d'arrondissement (...) dirigeant plein de doigté et de gentillesse sans exclure la fermeté aux heures difficiles ». Est aussi mentionné l'intérêt qu'il porte aux enfants handicapés.

l'adoption de la frontière linguistique en territoire flamand. En d'autres mots « il n'y a pas eu simultanément dans la mise en place des Communautés - revendication flamande - et des Régions - revendication wallonne »⁶⁸.

Lorsque André Tilquin entre au parlement, se constitue, le 25 avril 1974, un gouvernement CVP-PSC, PLP-PVV de 25 membres (14 flamands et 11 francophones)

présidé par Léo Tindemans, soit un gouvernement centre-droit sans les socialistes, ce qui ne correspondait pas à ses préférences. C'est aussi l'époque où la distanciation entre le PSC et le CVP commence à se marquer dans les groupes parlementaires, puisqu'il s'agit de la dernière législature où existe un groupe PSC- CVP au Parlement. Dans ce gouvernement Oleffe est aux Affaires économiques et Califice à la Prévoyance sociale. Mais il y a aussi deux Namurois, Antoine Humblet, PSC, à l'Éducation Nationale et Michel Toussaint, PLP, au Commerce Extérieur. Ceux-ci lui « voleront » la vedette dans les médias, rendant sa présence effacée ou seulement signalée par la presse locale. Le 11 juin 1974, ce gouvernement est élargi au Rassemblement Wallon : François Perin, Étienne Knoops et Jean Gol y entrent dans la perspective de préparer avec le Flamand Vandekerckove la régionalisation provisoire. Comme membre de la majorité et sympathisant de « l'idée wallonne » André Tilquin est favorable à cet élargissement et soutiendra le projet de loi

1977. André Tilquin devant la Maison du Travail.



Perin-Vandekerckove qui définit notamment les limites de la Wallonie, la dote d'un budget, de compétences, d'un comité ministériel propre au sein du gouvernement national - le CMAW ou Comité Ministériel des Affaires Wallonnes - ainsi que d'un Conseil Régional assemblée délibérative composée des sénateurs wallons élus directs et provinciaux, dotée seulement d'un pouvoir consultatif. Son influence était toutefois importante, car il n'était pas possible aux élus de refuser au Sénat ce

qu'ils avaient proposé eux-mêmes à l'assemblée régionale. Cette assemblée wallonne a eu une production normative importante en quantité et qualité, l'enjeu étant d'imposer l'image d'une Wallonie capable de se gérer elle-même avec efficacité et modération, au contraire de ce que la bourgeoisie conservatrice, en particulier bruxelloise, pensait, disait et écrivait des Wallons. Dès lors quand André Tilquin devient secrétaire de l'assemblée en 1975 il participe de manière significative à consolider la régionalisation et ce, d'autant plus que le PSC complète sa « boîte à outils » en le désignant comme membre du CERW (Conseil Économique Régional pour la Wallonie).

Si toutefois, dans ce remue-ménage national qui mobilisait toutes les attentions, André Tilquin n'apparaît pas au premier rang, il y déploie une intense activité. Il est plus visible localement à Namur : participations diverses et représentations font partie de la vie quotidienne d'un sénateur : présence aux activités du MOC comme la Semaine Sociale Wallonne et inauguration d'un nouveau

⁶⁸ Voir Paul Delforge. Encyclopédie du Mouvement Wallon. tome IV. Parlementaires et Ministres (1974-200) A Tilquin pp. 538-539.

siège de la CEP à Ciney, mais aussi consécration épiscopale, congrès de l'Armée secrète, remises de diplômes, hommage à des personnalités, célébrations de la fête nationale sans oublier les fêtes de Wallonie ni les manifestations folkloriques... Tout cela ne peut le détourner de son mandat au Sénat. Lorsqu'il y prit pour la première fois la parole peu de temps après sa prestation de serment, il fut applaudi, comme le veut la coutume. Rentré à Namur après cette séance il raconta très simplement sa fierté d'avoir reçu bon accueil à la Haute Assemblée, mais aussi son soulagement, car s'il était familier des prises de parole et de la défense de ses idées en public, il appréhendait la solennité, les ors, le décorum et le rituel du Sénat, et détestait de voir les débats instrumentalisés par des gens qui s'accaparaient le droit à une parole juste. Il avait dû trop souvent à l'intérieur du parti affronter une caste d'intellectuels auto proclamés.

L'activité est abondante et le climat social et politique tendu, notamment autour des questions de reconversion de la sidérurgie, de l'immigration, du statut et de la rémunération des travailleurs sociaux. Le front commun syndical se divise à Charleroi sur la question sidérurgique ; des divergences et tensions apparaissent dans les relations entre RW et PSC, oppositions que certains surestiment et d'autres sous-estiment.

En juillet 74, Alfred Califice préside le CMAW-comité ministériel des affaires wallonnes - et dans ses attributions l'Aménagement du Territoire et le Logement. Il déclare au CERW que l'Exécutif régional ne pourra dans le futur être composé de ministres nationaux. Huit plans de secteurs sont adoptés à cette époque tandis que Robert Conrotte réclame en novembre une meilleure répartition des crédits d'expansion. On voit que d'une façon très pragmatique et partielle la Wallonie prend son autonomie dans des domaines de décisions qui la concernent en utilisant au mieux les institutions même incomplètes dont elle est dotée...

On sait que le logement et l'aménagement du territoire, espace de démocratie participative, étaient des priorités du programme du MOC. André Tilquin relaie cette préoccupation par deux propositions de motions relatives à l'amélioration du logement en Wallonie qu'il dépose en mai et juin 1975 au nom du groupe de travail Logement,

Rénovation urbaine et rurale. En novembre de la même année, il présente au président de la Chambre, au nom de l'Assemblée Wallonne, le rapport du groupe de travail Rénovation urbaine et rurale. Un mois plus tard est renouvelée la composition du CERW, Conseil Économique Régional pour la Wallonie, assemblée consultative réunissant comme on disait à l'époque les forces vives de la Wallonie c'est-à-dire représentants des syndicats, du patronat et des représentants politiques. Selon son président le socialiste Alfred Delourme cette assemblée était le porte-voix de la Wallonie, qu'elle incarnait vis-à-vis de l'État Central, à défaut d'une assemblée élue dotée d'un pouvoir normatif réel. Il remettait des avis motivés au gouvernement en matière économique et sociale. Jean Gol l'avait d'ailleurs qualifié de « seule expression de la Wallonie en formation ». Pendant la période où il y siège, de 1975 à 1983, André Tilquin mène une action discrète et pas toujours couronnée de succès en faveur d'une régionalisation complète, d'une assemblée régionale élue au suffrage direct, d'un exécutif responsable devant elle et plus généralement d'une autonomie étendue pour les régions. Dans ce sens il soutient le mémorandum du CERW remis en avril 1977 au formateur du gouvernement belge. On le retrouve parallèlement comme sénateur aux côtés des socialistes dans la recherche d'une majorité des 2/3 nécessaire à la mise en place d'une régionalisation définitive, ce qui l'amène à repenser les missions du CERW qui devra s'effacer partiellement devant une future assemblée dotée elle de pouvoirs réels. C'est ainsi que le 10 mars 1982, au Conseil Régional Wallon enfin doté de pouvoir décréto (« équipollent » au pouvoir législatif des assemblées nationales) par les lois spéciales d'août 80, il proposera un décret transformant le CERW en CESW, Conseil Économique et Social pour la Région Wallonne, le CESRW deviendra en 1983 un lieu de concertation entre interlocuteurs sociaux ainsi qu'une structure d'avis et d'études.

Revenons en 81 : quand le Conseil Régional Wallon est enfin mis en place avec des pouvoirs réels et s'établit en décembre à l'ancienne bourse du commerce de Namur, André Tilquin y devient président du groupe PSC jusqu'en 1985, puis vice-président de l'Assemblée de 85 à 87. Il y présente sans succès la candidature d'Alfred Califice à la

présidence, qui sera attribuée au socialiste André Cools.

Au début de cette décennie, comme ce fut le cas pour les Conseils culturels dix ans plus tôt, le débat reste vif dans les milieux politiques entre les tenants d'une concentration à Bruxelles des institutions communautaires et régionales, et ceux d'une implantation en Wallonie. Les escarmouches se faisaient plus discrètes parmi ces derniers entre les candidatures de Liège et de Charleroi, les deux grandes villes wallonnes ; beaucoup de Liégeois pensaient que leur ville avait une vocation ancienne et légitime à devenir capitale de la Wallonie. La candidature de Namur semblait de peu de poids devant celle des deux forteresses socialistes wallonnes, sauf à profiter de la difficulté de ces deux « métropoles » à arbitrer entre elles. De plus au PSC beaucoup de dirigeants entendaient défendre Bruxelles pour des raisons à la fois pratiques et idéologiques. C'est dans ce contexte difficile que le socialiste Bernard Anselme, en 1980, dépose sans succès une proposition de décret instituant Namur capitale de la Région Wallonne. André Tilquin revient deux fois à la charge en 1985 avec Paul-Henri Gendebien puis avec Emile Wauthy pour faire de Namur le siège des institutions. Ces propositions, pour se donner une chance d'aboutir, sont quelque peu différentes. La première dispose que Namur est « la capitale de la Région et le siège du Conseil Régional qui pourrait tenir ses réunions en un autre lieu ». La seconde fait de Namur « le siège principal des administrations en contact avec la population et celui des organismes pararégionaux ». Peu soutenu sur cette question polémique surtout au PSC, André Tilquin en sera réduit à soutenir plus ou moins discrètement en 1986 une nouvelle proposition de Bernard Anselme, fortement amendée après de vifs débats, faisant de Namur la capitale de la Région Wallonne et le siège du Conseil Régional Wallon. Ce texte prévoit cependant que le Conseil pourra se réunir en un autre lieu et omet prudemment de

parler de la localisation de l'Exécutif⁶⁹. En 1987, le 18 juin, la Volksunie propose d'imposer le bilinguisme aux principaux mandataires publics de l'arrondissement de Bruxelles. André Tilquin, avec Paul-Henri Gendebien et Cécile Goor se démarquera de la majorité gouvernementale pour faire barrage à cette proposition⁷⁰. De ses activités de parlementaire on retiendra une fois de plus sa discrète résolution, car s'il se gardait bien de sacrifier à la mode de communiquer à la presse la moindre de ses interventions, il n'en était pas moins ferme dans sa défense des intérêts des Wallons et francophones. Les minutes des assemblées dont il fut membre le montre actif : questions orales et écrites, rapports en séances plénières de groupes de travail et de commissions témoignent de son intérêt pour le logement social et la participation des habitants à la gestion des immeubles (préoccupation du MOC), pour les CPAS et d'autres matières sociales comme les villages de vacances et parcs résidentiels, les problèmes environnementaux comme la gestion des déchets le chauffage urbain, la protection des eaux, mais aussi les problèmes que posent les transferts des administrations et la création des pararégionaux.

Si le premier Conseil Régional Wallon provisoire disparaît de 77 à 79, la Wallonie n'étant plus représentée dans les institutions nationales que par un comité ministériel (le CMAW) qui siégeait toujours au sein du gouvernement belge il réapparaît en 1979, n'ayant encore qu'une compétence d'avis jusqu'à ce que les lois spéciales (à majorité qualifiée) d'août 1980 lui donnent des pouvoirs décrétaux que la loi nationale ne peut modifier (principe d'équipollence). À cette époque toutefois il est toujours composé d'élus nationaux domiciliés en Wallonie. Ce n'est qu'en 1995 qu'il est enfin composé de 75 députés wallons, élus directs. En ce temps de division au sein de l'assemblée wallonne, dans tous les partis, entre tenants d'une localisation des institutions en Wallonie et partisans d'une implantation à

⁶⁹ Sur ce débat difficile voir Philippe Destatte. L'émergence historique de Namur en tant que capitale de la Wallonie. Institut Destrée. 11 décembre 2009. Nous pouvons témoigner qu'André Tilquin lorsqu'il menait cette action, se montrait fort discret à ce propos dans les rencontres au PSC.

⁷⁰ Paul Delforge in Institut Destrée. Encyclopédie Wallonie en ligne.

Bruxelles, sa tâche de secrétaire du CRW et de président du groupe PSC⁷¹ est tout sauf un titre honorifique, d'autant que le PSC était lui-même tiraillé entre la tendance de gauche, la DC largement favorable au fédéralisme et la tendance de droite le CEPIC, Centre politique des indépendants et des cadres, plus généralement unitariste. En octobre 1985 il est membre du groupe PSC- ADW (Alliance Démocratique Wallonne) associant au PSC, l'ADW du remuant P.H. Gendebien qui emmenait une fraction de l'ancien Rassemblement Wallon. André Tilquin conduit pour la Chambre la liste PSC-ADW de l'arrondissement de Namur dont Gendebien est le second. Peu d'autres que lui auraient été capables de faire tenir un tel assemblage.

On l'a dit, les tensions permanentes entre la droite et la gauche du parti étaient vives au début des années 80, compliquées encore par l'existence d'une tendance « centriste » qui au contraire des deux autres ne s'était pas constituée en sous-groupe identifiable. Ces « centristes » s'appelaient avec humour les « orphelins du PSC » et s'inquiétaient, voire s'irritaient, d'être ignorés dans les arbitrages pris par le parti, surtout dans la perspective de la constitution des listes électorales. Ils regrettaient aussi que les tiraillements entre gauche et droite sur les thématiques socio-économiques éloignent le parti de ses valeurs traditionnelles morales, familiales, patriotiques et de défense des institutions chrétiennes comme les écoles, les hôpitaux, etc. qui constituaient jusque là le pilier catholique. Afin de les rassurer et plus encore de maintenir une complicité - à défaut d'un bon accord - entre mandataires dirigeants du parti dans l'arrondissement de Namur, une solution avait été imaginée par les trois « vieux sages » du parti, Dieudonné André, Léon Remacle et André Tilquin : ajouter à leur triumvirat les deux Députés Permanents Jules Hendrick et Pierre Yves Massart et éditer une revue d'information sur la vie de l'arrondissement intitulée les « cinq doigts d'une main ». Pierre Beaufays, président d'arrondissement et Lucien Grégoire, secrétaire du Comité, concrétisèrent l'idée en mobilisant élus,

responsables de sections locales et militants intéressés pour alimenter cette « Chronique des mandataires ». Elle ne pouvait que rassurer les instances nationales et les membres de l'arrondissement sur l'unité du parti et la qualité des relations internes⁷².

3. Dans la gauche chrétienne.

En octobre 1977 André Tilquin est élu à la présidence de la DCWB (Démocratie Chrétienne de Wallonie et de Bruxelles), responsabilité qu'il assumera jusqu'à son retrait de la vie politique. Il y détient un vrai pouvoir notamment par son implication dans la formation des gouvernements où avec les autres dirigeants de la DC il peut appuyer la désignation de démocrates chrétiens à des postes ministériels, dans la toujours délicate répartition de mandats entre la droite et la gauche du parti. En 85 lorsque des amis le pressaient d'avancer sa propre candidature à un poste ministériel, (c'était pour des raisons d'âge sa dernière chance de devenir ministre) il s'est employé à refréner leurs espérances, s'estimant plus utile dans l'animation de la DCWB et désireux de promouvoir d'autres démocrates chrétiens. Il anima d'ailleurs la démocratie chrétienne non pas comme un club de mandataires ou de technocrates à l'intérieur du parti, mais comme un mouvement de militants qui s'étaient donné une structure dans chaque arrondissement ainsi qu'un organe de liaison: le Conseil Permanent qui réunissait au moins une fois par an des délégués de chaque arrondissement. Les comités d'arrondissement, avec une efficacité variable d'une région à l'autre, élaboraient les options que défendraient leurs délégués au Conseil permanent, prenaient en charge les questions locales pour défendre le point de vue démocrate chrétien dans les comités locaux du PSC. Ils soutenaient encore les élus locaux démocrates-chrétiens non seulement par une dynamique propagande permettant d'identifier leurs candidats sur les listes, mais aussi dans la transmission des options fondamentales du MOC sur les questions

⁷¹ Site internet Parlement Wallon 2008 : composition- anciens membres.

⁷² On trouve dans : André Tilquin. Archives de la Maison du Travail (Politique) un exemplaire (n°2 juin 1983) de cette chronique des mandataires de l'arrondissement de Namur du PSC.

débatues dans les conseils communaux : aménagement du territoire, logement social. Ces réunions d'un week-end ou au moins d'une journée permettaient le plus souvent aux militants de se mettre au vert dans des villages vacances des organisations, Herbeumont et Nassogne notamment ou dans des endroits calmes comme l'ancien séminaire de Namur. Leur ordre du jour mêlait les questions d'actualité politique à des réflexions sur les options fondamentales de la DC et du MOC. C'était pour les militants l'occasion d'avoir des contacts directs avec les dirigeants – ministres, parlementaires et techniciens de cabinets – et donc de réduire sinon d'abolir la distance inévitable entre la classe des décideurs et les militants. La préparation et l'organisation de ces grandes réunions bénéficiaient de l'appui efficace de quelques membres de cabinets de ministres démocrates-chrétiens où se déroulaient régulièrement des réunions traitant des enjeux dans lesquelles la DC était impliquée. Elle était donc organisée avec discrétion, mais efficacité comme une véritable tendance à l'intérieur du PSC, mais elle avait aussi une expression publique via des communiqués de presse, interviews, etc. Lors des rencontres et sessions avec les militants, André Tilquin, valorisant son métier d'animateur au MOC était comme un poisson dans l'eau. En 85 quand Gérard Deprez voulut faire taire le CEPIC et la Démocratie Chrétienne trop visibles publiquement à son goût, pour reprendre la main comme président du parti et donner l'image d'un PSC centriste (ni gauche ni droite, en avant - c'était son slogan) il eut avec André Tilquin une rencontre difficile. Le président de la DC admettait que sa tendance pourrait essayer de devenir plus discrète, mais il refusa tout net qu'elle devînt muette. Sans affronter directement le président du PSC, il l'avait calmement invité à essayer de faire taire la DC en l'assurant tout aussi calmement qu'il n'y arriverait pas. Le petit groupe de militants les plus proches d'André Tilquin s'est divisé sur cette tactique que certains trouvèrent

timorée, les autres s'attendant à ce qu'un jour, contre l'avis du président du parti, les démocrates devraient, après cette sorte de trêve, reprendre leur liberté de parole et d'action. André Tilquin tout comme Gérard Deprez durent s'accommoder de cette tension supplémentaire.

4. La Démocratie chrétienne et la Bande à Tilquin.

Homme de proximité et de réseaux informels, on l'a déjà dit, il aimait rencontrer régulièrement quelques proches parmi les mutualistes chrétiens, les syndicalistes, les permanents d'organisations, les membres du Comité Central de Wallonie... quelle que soit leur place dans leur hiérarchie. Cela lui permettait de connaître autant les échos de la base que les problèmes les plus pointus d'organisation des services. Sur le terrain politique, ce sont cinq ou six militants qu'il réunissait chaque semaine. Les dirigeants du PSC, lorsqu'ils évoquaient ce petit groupe de démocrates chrétiens de l'Ilon parlaient avec ironie, mais peut être aussi avec appréhension de la « bande à Tilquin » à qui ils attribuaient parfois un pouvoir que ces derniers étaient loin de revendiquer⁷³. Mais la légende avait son avantage : le poids d'André Tilquin dans le PSC de Namur s'en est sans doute trouvé renforcé. Les membres de ce groupe, eux, s'étaient appelés « groupe du jeudi » parce c'est ce jour-là qu'ils se retrouvaient dans le bureau d'André Tilquin à la Place l'Ilon pour y évoquer la vie de la DC, du PSC, les problèmes d'actualité politique locaux ou plus larges auxquels il pourrait être amené à prendre position. En terminant la réunion autour d'un verre dans un café proche qui avait fini par être réputé le café des démocrates chrétiens, une certaine visibilité était donnée tant à ce groupe qu'à l'attachement d'André Tilquin à la place l'Ilon et au MOC. À certains moments ce groupe d'amis, pour montrer l'importance de la gauche chrétienne dans le PSC, s'évertuait

⁷³ Ainsi, interrogé par Diederick Legrain pour Publi-Namur en mars 2002, Jacques Etienne ayant mal digéré l'exclusion du PSC de la majorité communale ne se montrait pas particulièrement affable envers certains socialistes et démocrates chrétiens. Étaient nommément visés Jean Louis Close ; Bernard Anselme et Bernard Poncelet d'un côté, Jean Goffinet et Émile Servais de l'autre. En visant ce dernier il visait aussi sans nul doute la Bande à Tilquin « Je me souviens des réunions du temps d'Émile Servais et compagnie, ils décidaient de tout et en réunion on n'avait qu'à la fermer ». (10/03/2002)

malicieusement à arriver ensemble avec quelques minutes de retard aux réunions du parti : chacun au PSC percevait ainsi le poids de l'Ilon. Il ne s'agissait pas pour eux de jouer aux conseillers, bien que selon les circonstances chacun pouvait lui apporter des informations spécifiques et développer des points de vue dont il pourrait faire usage. Au contraire, il s'agissait plus pour André Tilquin de créer et d'entretenir une amitié et une cohérence parmi des gens de sa génération, mais aussi d'entraîner des plus jeunes et de perpétuer sans rupture une présence collective de militants du MOC dans les instances du parti. Il incitait ce petit groupe de militants à prendre des responsabilités et à briguer des mandats, notamment pour assurer sa succession quand l'âge de sa retraite serait arrivé. Il insistait aussi sur la nécessité de nouer des relations avec les progressistes d'autres partis, surtout avec des militants et des élus socialistes, ces derniers pouvant être sans l'avouer heureux de compter sur des alliances avec des chrétiens de gauche.

Lorsqu'André Tilquin quitte le Sénat pour mener la liste de la Chambre, Guy Roba, un de ses proches à la DC, est son suppléant. Pour fonder sa notoriété, une tactique avait été proposée : André prendrait sa retraite avant la fin de son mandat, serait remplacé légalement par son suppléant qui une fois membre de l'assemblée gagnerait beaucoup plus de chances de conduire la liste aux élections suivantes et d'être élu. André Tilquin s'est très légitimement donné un délai de réflexion avant d'appliquer cette tactique, mais les élections ont été anticipées de deux ans, elles ont eu lieu en 1987 plutôt qu'en 1989. Guy Roba a été évincé de la première place effective sur la liste de la Chambre à l'issue d'un jeu compliqué mené par la droite du parti : elle profita d'une faiblesse de résolution de la démocratie chrétienne de l'arrondissement où d'autres candidatures émergeaient plus ou moins clairement. Le coup s'est joué en plusieurs temps. D'abord Pierre Beaufays, président d'arrondissement reconnu par la DC, et déjà mandataire – échevin d'Éghezée donc porteur du traditionnel conflit intra social chrétien entre la périphérie et Namur – a été choisi en 87 au PSC pour conduire la liste de la Chambre. Bien qu'accusant le coup, Guy Roba accepte la 2^e place au Sénat et André Tilquin accepte la dernière suppléance à la Chambre pour

« pousser la liste » une dernière fois. Il fait une campagne commune avec Guy Roba. Ils espèrent ainsi prendre ensemble le même électorat. Guy Roba se lance à fond dans la bataille pour « mériter » le poste de sénateur provincial qui lui a été promis par le parti s'il acceptait de se présenter au Sénat plutôt qu'à la Chambre. Deuxième temps : pour que cette promesse se concrétise après les élections, Guy Roba devait être présenté au Conseil provincial par le PSC et être élu par la majorité du conseil, puisqu'à l'époque les conseils provinciaux élisaient les sénateurs provinciaux. Le Sénateur rochefortois Amand Dalem, Ministre sortant de la Région Wallonne, s'appuyant sur un score exceptionnel de plus 48.000 voix a mené la manœuvre en bureau provincial (Namur- Dinant) du PSC pour écarter Guy Roba au profit de Jean-Marie Evrard, nettement marqué à droite. Celui-ci étant bourgmestre de Profondeville, donc du sud de Namur, a profité lui aussi du traditionnel conflit entre le centre et la périphérie en sorte que le sénateur Dalem put mobiliser les conseillers provinciaux de son arrondissement et ceux de la périphérie de Namur pour obtenir un vote en faveur de Jean-Marie Evrard. Malgré une protestation de tous les démocrates chrétiens de la province portée par le président de la DC de l'arrondissement de Namur et Jean-Louis Luxen, le parti a persisté à « oublier » la promesse faite à Guy Roba. La succession d'André Tilquin était ratée, du moins pour « la bande à Tilquin ». Dès lors la DC de Namur fut très affaiblie. Il faut en effet tenir compte de l'ambiance politique de l'époque : la DCWB ne s'exprimait plus guère hors du PSC et Guy Roba ne reçut pas d'appui suffisant de la plupart des hauts dirigeants de la DC. Simultanément le MOC avait perdu du poids vis-à-vis du PSC, car devenu pluraliste quinze ans plutôt il avait vu ses militants politiques se disperser progressivement entre les différentes formations progressistes. De plus on observait une évolution sociologique marquante : la technocratisation de la classe politique dirigeante et l'affaiblissement du militantisme, c'est-à-dire de l'action d'un corps intermédiaire de militants d'organisations comme interlocuteurs influents de la classe politique. Cette tendance lourde a sans doute aussi diminué la combativité des démocrates chrétiens en tant que principaux représentants du MOC dans le PSC.

5. Un homme d'expérience et de cœur à la présidence de la Mutualité chrétienne.

Le 25 octobre 1978, André Tilquin, alors sénateur, est élu président du Conseil d'Administration des Mutualités chrétiennes. Il prend ainsi lors de l'Assemblée Générale du 25 novembre le relais d'André Spineux. A cette occasion, conscient de l'honneur qui lui est fait et du caractère éminemment social de la fonction à laquelle il accède il rappellera l'important travail réalisé par ses différents prédécesseurs et plus particulièrement par celui auquel il succède, dont il se plaît à retracer la carrière professionnelle, les activités bénévoles et l'engagement dans l'action en faveur des handicapés. André Spineux quant à lui se réjouira de l'excellence du choix du Conseil d'administration. Cela fait en effet bien des années qu'il connaît celui qui va le remplacer ; il a pu apprécier, dès ses premiers pas comme secrétaire fédéral du MOC et à l'Institut Cardijn, sa volonté d'action et son expérience. À la présidence du Conseil et du bureau journalier André Tilquin veillera tout particulièrement, en plus du règlement des questions techniques et comptables, à réaliser une gestion équitable et humaine du personnel, à ce que la Direction ait de bons contacts avec les délégations syndicales du personnel, au Conseil d'entreprise comme au Comité de Sécurité et d'hygiène et d'embellissement des lieux de travail. Il chercha également à ce que la mutuelle et sa direction aient une bonne connaissance des activités des autres organisations du MOC et y apportent le soutien requis. Il pesa de tout son poids dans le choix d'André Simon pour remplacer Paul Graisse au secrétariat de la fédération sans doute moins, comme d'aucuns le suggéreront à l'époque, parce qu'il avait comme lui une formation comptable que parce qu'il avait une excellente connaissance pratique de l'institution et de son personnel. En 1985, il proposera à l'Assemblée générale la désignation de Guy Roba au Conseil d'Administration et au bureau de la fédération ; ceux-ci le porteront également à la présidence de la Clinique Sainte Barbe de Sclayn (Andenne) où, suite à des désaccords sur la gestion du personnel il sera remplacé par Jules Walraedt. C'est naturellement dès lors qu'il pensait à Guy Roba

pour diriger la Clinique de Bouge, mais un autre lui fut préféré. Alors André Tilquin sollicita à nouveau Guy Roba pour qu'il fasse acte de candidature à la présidence de la fédération, mais celui-ci déclina la proposition. En éliminant Guy Roba, on atteignait André Tilquin.

Lorsqu'il cessa d'être parlementaire, en 1987, il continua à présider la fédération des mutualités chrétiennes jusques en 1992, mais avant son départ il prépara consciencieusement l'élection directe des membres de l'Assemblée Générale par les affiliés des différentes régions de la fédération. Il insista auprès de plusieurs de ses amis proches pour qu'ils se portent candidats à ce scrutin, espérant à la fois, en invitant à voter pour eux, assurer une forte représentation des militants des différentes organisations du mouvement et aussi ouvrir largement le choix des administrateurs et du futur président. Ainsi s'exprimait à nouveau son souci constant de faire vivre l'esprit du mouvement dans ses différentes structures. Ce fut encore le cas lorsqu'il quitta la présidence des Centres d'accueil de Bouge en 1996, non sans s'être préoccupé, tout en restant administrateur, de passer le relais à Lucie Duchesne-Hotton qu'il avait personnellement sollicitée parce qu'il appréciait la qualité de son engagement et sa fibre mutualiste. C'est pour les mêmes raisons qu'il se soucia toujours de mettre en perspective l'action mutualiste, en veillant à ce que les exigences d'une gestion rigoureuse et la tentation bureaucratique n'oblitérent pas une attention délicate à la personne et plus particulièrement à la personne handicapée. Après son retrait, sans amertume, de la vie politique, c'est en fidélité à lui-même et à son héritage qu'André Tilquin continue d'entretenir des relations de proximité avec les organisations du MOC et avec les nombreux amis qu'il y comptait. Il s'est toujours informé de ce qui se faisait et de ce qu'ils faisaient, il aimait les rencontrer, discuter le coup ou encore sillonner avec l'un ou l'autre d'entre eux des routes et revisiter des « lieux de mémoire ». Lorsqu'il fut hospitalisé en décembre 1997 paraissait la publication éditée à l'occasion du 75^{ième} anniversaire du Mouvement (1921-1996) pour lequel on avait sollicité le témoignage de la plupart des anciens

responsables⁷⁴. Sa viscérale réticence à parler et plus encore à écrire son témoignage ne fut vaincue que par l'insistance répétée de ses amis et plus particulièrement du président du MOC. Celui-ci se fit, en revenant d'une Assemblée du MOC Wallon et Bruxellois, un devoir de lui en porter un exemplaire ; il se dit reconnaissant et satisfait, le déposa sur la table proche de son lit et assura qu'il le parcourrait le lendemain.

Les pages qui précèdent ont tenté d'en redire, sans doute moins bien, le souffle qu'il y exprimait.

L'engagement politique d'André Tilquin, fut à l'évidence la poursuite de ses engagements à la JOC et au MOC. Il le transposa au sein du PSC, comme c'était de tradition à l'époque. Il ne manqua jamais de chercher à faire entendre dans ce parti du « centre » les options de la gauche chrétienne dont il se fit le relais. Il suivit Alfred Califice lorsque, tenant compte des évolutions politiques, institutionnelles et sociologiques, il constitua avec le soutien des dirigeants d'un MOC devenu pluraliste, la Démocratie Chrétienne de Wallonie et de Bruxelles. Lorsqu'il en assura la présidence il veilla à ce qu'elle soit animée et vivante dans chaque sous-région et se réunisse régulièrement en Conseil permanent où les militants étaient non seulement informés, mais gardaient aussi le contact avec les responsables politiques au plus haut niveau. Il contribua sans radicalisme ni chercher à s'en faire le porte drapeau, mais avec un sens aigu du possible, au progrès de l'exigence fédéraliste dans l'évolution des structures de l'État belge. Il mit l'autorité que lui conféraient son mandat parlementaire et la présidence de la Démocratie chrétienne de Wallonie et de Bruxelles au service de cette option. Comme membre du CERW, secrétaire, chef de groupe PSC et puis vice-président de l'Assemblée Wallonne il contribua à sa manière à

la mise en place et à l'évolution des structures de la régionalisation : localisation de l'Assemblée, implantation de l'administration et affirmation de Namur comme capitale de la Région. Il vécut sa présidence de la fédération des mutualités chrétiennes de l'arrondissement de Namur comme un permanent rappel à l'ordre du caractère concret des situations de souffrance et de détresse que l'exercice du pouvoir politique peut conduire à ignorer. Il paya toujours discrètement de sa personne pour pouvoir concilier les exigences de l'exercice du pouvoir avec celles de la vie quotidienne du plus grand nombre et particulièrement des sans-grade.

Au terme de cette évocation mêlant les souvenirs personnels de militants à des sources écrites trop peu nombreuses et parfois imprécises, il est évident pour ceux qui l'ont écrite qu'André Tilquin est une figure sans doute trop discrète de la gauche chrétienne wallonne, cherchant à ce que tous deviennent citoyens de leur Cité, la Ville de Namur comme la Wallonie. Il portait l'espoir que chacun en soit digne, que les petits y soient grands. Si l'inspiration chrétienne et la référence à l'Évangile soutenaient sa démarche il mit toute son ardeur à ce que les organisations du Mouvement Ouvrier Chrétien deviennent autonomes pour mener leur propre combat. S'il fut un Wallon fier de son identité, il s'accrocha moins à la forme juridique des structures wallonnes en devenir que de construire pour tous les Wallons un cadre où ils pourraient développer leurs projets personnels et collectifs.

Pour citer cet article : Pierre Dufaux, Émile Servais, André Tilquin. 27/7/1923 - 2/1/1997. Incarnation de la gauche namuroise, décembre 2015, Église-Wallonie (www.eglise-wallonie.be, onglet « Lieux, faits... »)

⁷⁴ Carhop. Le Mouvement Ouvrier Chrétien. 1921-1996 15 ans de luttes. EVO.MOC.1996. Le témoignage d'André Tilquin. pp. 279-284.